

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente
Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente
Mme JUDY GOLD, commissaire
M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire
M. HABIB EL-HAGE, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE
RACISME ET LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUES**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 7 novembre 2019, 19 h
OCPM
1550, rue Metcalfe
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2019.....	1
MOT DES COPRÉSIDENTES.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

Mme Edline Henri, citoyenne	4
M. Deepak Awasti, citoyen	14
Mme Nadine St-Louis, Production Feux Sacrés	29
M. Joël Nawej, citoyen	45
M. Clayton Joseph Grunberg, citoyen.....	60
M. Jean-Yves Gagné, citoyen	74
M. Rito Joseph, citoyen	84
MOT DE LA FIN	103

AJOURNEMENT

MOT DES COPRÉSIDENTES

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

5 Bienvenue à cette séance d'audition des opinions de l'Office de Consultation publique de Montréal portant sur la Consultation sur le racisme et la discrimination systémiques dans les champs de compétences de la ville de Montréal.

10 La séance va se dérouler en français, mais les gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire en s'adressant à la Commission.

 The meeting will be conducted in French, but if you wish to ask a question or address the commission in English you are welcome to do so.

15 Je m'appelle Maryse Alcindor, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal que vous connaissez aussi sous l'acronyme OCPM. La présidente de l'Office, Mme Dominique Ollivier, nous a confié la coprésidence de cette commission à ma collègue madame Ariane Émond à ma gauche et à moi.

20 Nous sommes secondées par trois autres commissaires, madame Judy Gold, à ma droite. Monsieur Jean-François Thuot qui va se joindre à nous dans quelques minutes, qui a été retenu, et monsieur Habib El-Hage à la gauche de madame Émond.

25 Nous sommes appuyés dans nos travaux par les analystes qui se trouvent à la table, je devrais dire par l'analyste qui se trouve à la table, les autres ayant été retenus à l'extérieur, donc, Joseph Tchinda Kenfo et madame Youla Pompilus-Touré qui devrait venir nous rejoindre bientôt, à titre de secrétaire-analyste.

30 Le Commission remercie l'ensemble des personnes qui contribuent au bon déroulement de cette soirée. Plus particulièrement, celles et ceux qui s'occupent de la logistique, de l'accueil et de la sténographie et de la sonorisation.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

35 Est-ce qu'il y a dans la salle des représentants de la ville de Montréal? Non? Oui, oui, oui. Bonjour, est-ce que vous faites partie du service de la diversité?

FEMME NON IDENTIFIÉE :

40 Non, non.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

45 Parfait. Non, c'est que si vous faisiez partie du service de la diversité, vous auriez éventuellement pu avoir un droit de rectification à la fin, si jamais il y avait des choses. Mais bienvenue, d'où que vous veniez.

50 Je vous informe que l'ensemble des propos tenus ce soir seront transcrits par madame Lavertu, la sténographe et que toutes ces transcriptions ainsi que les opinions soumises à la Commission, soutenues à l'oral ou non, toute la documentation relative à cette consultation va être rendue publique dans les semaines qui suivront, et il y a aussi des documents papier disponibles à l'Office de consultation publique.

55 Quelques mots sur la consultation. La consultation est destinée aux citoyennes et aux citoyens, et ce soir nous avons un groupe d'étudiantes à ce que je vois, qui sont intéressées par cette commission qui résulte d'un mandat d'initiative demandé par des montréalaises et des montréalais qui voulaient avoir une conversation, une discussion publique pour favoriser

l'émergence de propositions constructives, novatrices, mobilisatrices sur le racisme et la discrimination systémiques dans les champs de compétence de la ville.

60

Alors ce soir, nous sommes là pour entendre les gens qui se sont inscrits.

À la suite des séances d'audition qui se termineront le 4 décembre, mes collègues et moi allons analyser l'information qui nous aura été soumise et on fera des recommandations au conseil municipal. Ce rapport sera rendu public par l'Office de consultation publique.

65

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

À titre de rappel, l'Office de consultation publique de Montréal est neutre et indépendant. Ces consultations n'ont pas pour objet de faire la promotion d'un projet ou d'une vision. Les commissaires ne sont ni des élus, ni des fonctionnaires, nous sommes indépendants, je le répète.

70

Tous les membres de la commission sont liés par un code de déontologie dont vous pouvez prendre connaissance à la table d'accueil ou sur le site Internet de l'Office.

75

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Déroulement de la présente séance. Alors, il y a des gens qui se sont inscrits pour faire part aux commissaires de leur opinion, préoccupations, commentaires. Nous allons les appeler selon l'ordre qui est prévu à l'horaire. Une vingtaine de minutes par personne, dix minutes maximum pour présenter leur opinion, dix minutes pour échanger avec les commissaires.

80

Et à celles et ceux qui ont déposé une opinion, on veut dire que nous l'avons lue attentivement. Donc, qu'on peut nous présenter au fond les éléments essentiels. Voilà.

85

La séance de ce soir va se terminer vers 22 heures. Nous aurons une petite pause à la mi-course de cette soirée.

90

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Nous vous rappelons que le climat se doit d'être serein et courtois. C'est pourquoi nous ne tolérerons ni manifestations, ni remarques désobligeantes, ni propos diffamatoires, ni attitudes méprisantes. De la même façon, nous vous invitons également à faire preuve de réserve et à n'applaudir aucune intervention.

95

Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à activer la fonction « silence » de vos cellulaires, si vous en avez.

100

Et j'invite maintenant madame Edline Henri à venir nous présenter son opinion, ses préoccupations et ses commentaires.

Bienvenue à la table, ici. Vous vous assoyez ici, il y a une chaise, oui? Et pour qu'on puisse bien vous entendre, vous utilisez le micro.

105

Mme EDLINE HENRI :

J'ai comme compris que je dois m'adresser à vous. Je ne vais pas pouvoir regarder le public?

110

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Non, c'est ça. On va entendre et le public va entendre. Vous nous regardez dans les yeux.

115

Mme EDLINE HENRI :

120 Alors, dans un premier temps, je veux vous saluer et je salue la réussite de cette démarche en mon nom personnel, comme citoyenne de la ville de Montréal, et au nom de toutes les mères d'origine maghrébine, d'origine haïtienne, d'origine autre qui sont représentées à part entière comme québécois, québécoises.

125 Alors, bien entendu, je m'attendais à être la deuxième ce soir, en tout cas. Mais j'accepte volontiers d'être la première à vous présenter quelques mots. Je n'ai pas préparé de récit en tant que tel, c'est tout simplement en tant que personne je reste à croire que c'est bon qu'on puisse participer à cette ouverture en attendant un résultat. Un résultat non seulement papier, mais un résultat plutôt pragmatique, concret.

130 Si j'avais à attribuer un titre de ce sujet qu'on appelle racisme, discrimination systémique à Montréal, Québec, je l'appellerais personnellement « un fléau destructeur ». Je reste croire que ce temps de consultation devant un fléau si difficile à prononcer, moi j'ai de la misère à dire ce mot-là, envisage avant tout, préconise des solutions et des règles qui seront mises sur place pour qu'on puisse arriver à parler autrement, à faire de la ville de Montréal un exemple pour le respect des droits humains.

135 Je ne peux pas croire que dans une ville comme Montréal, Québec, où les droits de la personne, où l'humain a une valeur, on parle de racisme systémique, de discrimination qui n'est pas subtile. C'est concret, c'est réaliste et c'est pour cela que j'ai pris le nom de saluer les mères, les personnes qui sont victimes de ce fléau. Et je reste croire que nous sommes à l'ère où les choses doivent changer, changer pour le mieux.

140 Je ne peux pas croire que dans une ville comme Montréal, Québec, où les droits de la personne, où l'humain a une valeur, on parle de racisme systémique, de discrimination qui n'est pas subtile. C'est concret, c'est réaliste et c'est pour cela que j'ai pris le nom de saluer les mères, les personnes qui sont victimes de ce fléau. Et je reste croire que nous sommes à l'ère où les choses doivent changer, changer pour le mieux.

145 Quand je pense qu'il y a à peine 50 ans, 50 ans c'est très jeune, il y a sûrement du monde de 50 ans et ce n'est pas longtemps, le père d'un grand conférencier, d'un grand homme ne pouvait pas prendre l'autobus, ne pouvait pas s'asseoir dans l'autobus comme à part entière, comme n'importe qui et aujourd'hui c'est son fils qui est appelé, qui est rappelé pour être

conférencier à Montréal. Dans une ville où se trouve le racisme, où se vit le racisme, la discrimination systémique.

150

Écoutez, ce n'est pas simple. On dit « racisme systémique » donc, dans la société même, y a une racine qui est là et justement on vient de crier au secours pour dire que non, on ne peut pas continuer à entendre ce mot-là. On ne peut pas continuer à vivre de façon claire le racisme systémique.

155

Je ne suis pas capable de lire des notes, malheureusement je ne suis pas capable. Mais, je vais vous dire qu'il est souhaitable de prévenir et de prendre des résolutions et ce sur quoi depuis que j'ai commencé, c'est ce que j'essaie de trouver le mot pour l'exprimer clairement, que le racisme systémique qui est un fléau, qui est une réalité dans notre société, il serait souhaitable avant ou après, même le 14 novembre de l'année 2019, puisse passer à une autre étape. Que ce mot-là, s'il le faut n'existe même plus ici à Montréal Québec, pour que la ville de Montréal soit un exemple.

160

Et j'ai bien dit qu'il plaise à tout un chacun de faire leur part pour que avant ou après le 14 novembre de l'année 2019, pour qu'on puisse passer à une autre étape où la santé mentale des citoyens, des citoyennes de la ville de Montréal ne soient pas touchée par ce fléau destructeur.

165

J'ajouterai aussi, en parlant avec tant d'émotions, je regarde les journaux et je me dis : où se trouve l'évolution de notre société? Parce que les dernières nouvelles ne nous éduquent pas, ne nous expliquent pas, ne nous expriment pas qu'on envisage, que l'État envisage une solution. C'est bien au contraire. Alors, pour moi ça laisse une peur ou même une déprime parce qu'on se dit : bien écoutez, si même aujourd'hui même on réalise une si belle activité, les journaux que nous lisons, les manchettes de la semaine nous expriment justement que l'ampleur du racisme systémique et de la discrimination.

170

175

180 Alors, je crois que votre présence exprime qu'il faut prendre conscience de ce problème qui touche directement, je ne peux pas dire un groupe de personnes parce que directement, indirectement, ça va toucher à toute la société, et je préfère plutôt demander à tout un chacun de se fermer les yeux et d'écouter tranquillement les voix de nos bébés, de nos enfants, de nos adolescents qui crient, qui nous laissent un cri d'alarme en vous disant qu'on ne veut pas, on ne souhaite pas avoir une société qui va nous laisser le racisme, la discrimination. On ne veut pas cette société-là.

185 Une société qui nous parle du racisme systémique, de la discrimination et qui organise des marches pour l'environnement, c'est contradictoire. Il n'y aura pas un environnement sain s'il y n'y a pas un climat social sain. Le lien est aussi clair.

190 Et, j'ajouterai pour finir, à part de vous demander d'écouter la voix des petits, la voix des adolescents, la voix de la jeunesse de demain, de se mettre ensemble pour changer les choses. Je vous dirai que nous vivons dans une société, et le monde a toujours été ainsi fait, il existe des faibles et des forts. Et nous, faibles ou forts, notre rôle, notre seule responsabilité, c'est d'être là pour se supporter, pour supporter les autres. Et en se supportant, on va tout faire pour éliminer le racisme et la discrimination systémiques.

195 C'est mon propos, ce soir. Merci.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

200 Merci infiniment, madame Henri. Écoutez, je vais vous poser des questions et je salue votre émotion parce que l'émotion fait partie de la vie et c'est ce qui nous aide souvent à prendre des décisions éclairées, mais...

Mme EDLINE HENRI :

205 C'est cette émotion-là qui m'a poussée à être ici.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

210 C'est ce que je pense, mais je vais profiter de votre présence pour vous demander des clarifications sur deux choses. Pourquoi le 14 novembre?

Mme EDLINE HENRI :

215 Les journaux vont nous le dire, sûrement vous devriez être au courant. Ce sera la journée où on prend encore le temps d'inviter notre cher frère, ami et l'ancien président Barack Obama pour encore une autre conférence. Or cet homme-là, il y a 50 ans à peine, son papa n'avait pas le droit de s'asseoir dans un autobus comme tout le monde.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

220 Je comprends très bien. Et j'aimerais vous poser une autre question. Vous avez parlé des mères, vous avez parlé aussi des enfants, des bébés, des ados, enfin les différentes étapes de la vie, je voudrais vous demander : selon vous, selon votre expérience et celle d'autres, à partir de quel moment un bébé ou un enfant est-il exposé au racisme? Selon vous, quelles sont
225 les premières expériences qui risquent d'être traumatisantes pour un enfant?

Mme EDLINE HENRI :

230 Vous savez si on parle de racisme systémique, de la discrimination, il n'y a même pas d'âge. Le bébé peut être dans le ventre et vivre ça!

235 Prenons le cas moi si je suis enceinte, je conduis et, je ne rentre pas dans des scènes, je ne rentre pas dans les détails, vous la connaissez tous comme moi via les médias, et je me fais, ça ne m'est jamais arrivé à la vérité, je touche du bois! Et qu'une mère enceinte vivrait une déception causée par le racisme systémique. Donc il n'y a pas d'âge.

240 Cependant, lorsque je parle, je vous demande d'écouter la voix des petits, des adolescents, de la jeunesse, de la société de demain pour qu'on puisse ensemble changer les choses. Parce que je crois que si on parle de racisme systémique, de la discrimination, on ne peut pas préparer un avenir meilleur.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

245 Mais ce que je veux dire c'est que nos recommandations vont essayer de toucher des endroits, des lieux, des intervenants, par exemple à différents... Je veux dire l'accès à des services que l'enfant apprend à connaître ou qu'une mère apprend à connaître. Et je voudrais vous demander si vous avez de façon plus spécifique des endroits qui vous viennent en tête. Est-ce que c'est, je ne sais pas, dans les parcs où on promène les bébés? À quoi est-ce vous pensez spécifiquement si on doit faire des recommandations plus détaillées?

250 **Mme EDLINE HENRI :**

255 Je laisse la réflexion, ou peut-être la réponse à vous comme commissaire d'y penser. Parce que je crois que vos expériences sûrement sont plus riches que les miennes. Cependant, ça ne m'empêche pas de dire qu'on souhaite une société plus juste où tout le monde se sent inclus. Mais je ne détaille pas, je fais plutôt confiance à votre expérience.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

260 Je vais vérifier auprès de mes collègues s'ils ont des questions, mais je veux répondre à ce que vous venez de dire. C'est votre consultation. Nous, on est là pour vous entendre et ne pensez pas que nos expériences sont plus riches que les vôtres. Et c'est pour ça qu'on entend tout le monde, et puis qu'on veut entendre tout le monde, pour enrichir la réflexion collective. D'accord?

Mme EDLINE HENRI :

Très bien.

270

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Est-ce qu'il y a d'autre... madame Émond souhaiterait...

275

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Bonsoir, Madame Henri. Quand vous parliez de la voix de la jeunesse tout à l'heure et qu'on devrait l'écouter, j'avais l'impression, et corrigez-moi si je me trompe, que vous faisiez le lien aussi avec l'ouverture de votre propos. Vous disiez saluer les mères et je me suis dit, cette femme va nous parler de profilage racial, va nous parler de la difficulté de tant de jeunes marginalisés ou racisés qui ont des contacts difficiles avec la police.

280

Mais à vous écouter depuis tout à l'heure je me rends compte vous ne voulez pas préciser, mais je vous pose la question : est-ce que pour vous quand on parle de racisme et de discrimination systémiques, le rapport entre notre service de police et la jeunesse dans les quartiers où elle est la plus marginalisée ou à cause de la couleur de la peau, est-ce que c'est quelque chose qui vous interpelle?

285

Mme EDLINE HENRI :

Oui, oui, oui, c'est sûr! Ça nous interpelle tous. Et quand je parle de la jeunesse, je pense tous les jours à la dernière marche que nous avons tous organisée, moi-même j'y étais, et parler de la jeunesse ou ce qu'un groupe peut-être peut vivre plus directement le racisme ou le profilage racial. C'est pour cela que j'ai choisi personnellement de ne pas amener des chiffres, ni des exemples. On le dit à la journée longue à la radio!

290

295

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Mais c'est votre expérience.

300

Mme EDLINE HENRI :

Moi je n'ai pas de mauvaise expérience personnellement. Et, entre guillemets pour vous éclairer, non je n'ai pas de mauvaise expérience. Mais il reste que, quand on entend les choses, quand on voit des bouts à la télé, on se dit « Mais est-ce que c'est vrai? ». Et pour moi, directement et indirectement, je suis touchée. Nous sommes touchés. Mais je ne rentre pas dans les détails. Nous le savons tous. Les journaux nous le disent. La 98.5 nous le dit. Donc, j'ai choisi de ne pas amener ni des chiffres, ni des exemples détaillés. C'est un choix.

305

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Parfait.

310

Mme EDLINE HENRI :

Merci.

315

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Est-ce qu'il y a d'autres questions?

320

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

C'est une question large, mais je serais curieux de vous entendre. Vous avez démarré votre allocution en disant « faire de Montréal un exemple ». C'est quoi l'image pour vous d'un Montréal exemplaire? Spontanément.

325

Mme EDLINE HENRI :

330 Premièrement, ce temps de consultation là, sûrement ce n'est pas dans plusieurs
grandes villes. Ça peut passer parmi les exemples. Alors, et en disant aussi que Montréal soit un
exemple, je disais aussi que le résultat souhaité ne soit pas seulement papier. Alors ce serait un
des exemples.

335 Vous savez, je parlais de la voix des petits, des tout-petits, de la jeunesse de demain,
mais je parle de la voix de tout le monde. Parce que quand venait le temps de marcher le 27
septembre dernier, je n'étais pas seule, nous étions plusieurs.

340 Il faut que les choses soient plus concrètes pour qu'on voie clairement, que tout le
monde gagne lorsqu'on est une ville. Je vais parler pour ma ville où j'ai toujours grandi, on se
sent inclus, oui. Je souhaite. Je souhaite.

345 Vous savez j'ai entendu des choses il n'y a pas longtemps à la radio, je me suis dit ça ne
se peut pas... Et je salue mon entourage qui m'a encouragée à venir vous dire, écoutez, en peu
de mots, travaillons ensemble pour changer les choses et pour faire de Montréal encore un
exemple. Une ville exemplaire. J'y crois.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

350 On entend votre plaidoyer, il est éloquent. Je vous remercie effectivement d'avoir pris le
temps de venir nous parler. Et puis je vous souhaite une bonne fin de soirée. Vous restez avec
nous? Je vais faire comme dans Tout le Monde en parle : vous restez avec nous, on n'a pas de
vin à offrir.

Mme EDLINE HENRI :

355 Ça me fait plaisir et je vous remercie aussi.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci à vous.

360

Mme ARIANE ÉMOND :

Est-ce que M. Awasti est arrivé? Il est dans l'édifice. Est-ce que madame St-Louis est arrivée?

365

DAME NON IDENTIFIÉE :

Elle est en train de se stationner.

370

Mme ARIANE ÉMOND coprésidente :

Ok. Alors ça va être une invitation à parler entre vous pendant 3-4 minutes. On attend nos deux prochains inscrits. Ça ne devrait pas tarder.

375

Mme EDLINE HENRI :

C'est tout simplement pour demander en attendant l'arrivée des autres personnes inscrites, est-ce que les étudiants ont des questions? Moi je serai prête à leur répondre.

380

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci pour votre générosité au nom des étudiants, mais les règles de procédure de l'OCPM font que nous seuls pouvons vous poser des questions.

385

Mme EDLINE HENRI :

D'accord, c'est bon, c'est compris.

390 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

C'est un petit pouvoir qu'on a, c'est un plaisir qu'on a.

395 **Mme EDLINE HENRI :**

Bien mérité.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

400 Merci! Yes, we are waiting! You're not in...

M. DEEPAK AWASTI :

I'm not late.

405 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

You're not late. Good evening.

410 **M. DEEPAK AWASTI :**

Good evening, how are you?

415 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

I'm fine, and you?

MR. DEEPAK AWASTI :

420

Not too bad. I apologize for the length of my memoir; I didn't have the opportunity to edit it. I did as much as I could in the time that I had. Essentially, the memoir that I have put before you is a survey of all the various judgments related specifically to discrimination, systemic discrimination, and what I would like to do is I would like to start with the premise.

425

The Supreme Court has said, on various occasions, that systemic discrimination is a matter of difference. Discrimination, generally, is a matter of difference, but specifically the... describing systemic discrimination is a matter of... it is a matter of the institution having a particular culture, a particular way of doing things, and essentially the policies that it has, they might be - appear neutral, but because there are tests within those institutions for - for example, there was the case of BC GSU.

430

Essentially what happened in that case was - there was a neutral policy, a neutral policy of firefighters who everyone was required to do a particular test, and it was an aerobics test, and the women were unable to complete the test, and so the Supreme Court said that the length of the test essentially indicated, even though it was - everyone was - it was applicable to everyone, it was still discrimination because the women were unable to do it, and the standard was so high that, in fact, it kept people out.

435

And the Supreme Court's, the Federal Court of Appeal actually in an interesting case of - called TD, essentially focused on a policy that the TD Bank had regarding drug testing. TD Bank essentially said that we will test you to ensure that you don't have - that you are not drug-dependent. You can still apply, for example, to - what do you call them - you can - you can, if we have a drug dependency programme you can go to them anonymously and you can avail yourself of the programme, but we will still test you for drug dependence.

440

445

450 The Federal Court of Appeal said on the face of it, it is discriminatory because you are, first of all, distinguishing between illicit and licit drugs, and on top of that you are saying that this is dependent upon, or their use is depend - it causes a lowering of performance. The Federal Court of Appeal said there is no correlation; this is, on the face of it, it is discriminatory.

455 So I take the example in the case of the City of Montreal, and I don't want to pick on anyone, but I take the example of the City's policy, its linguistic policy, and the OCPM is following that policy, and I can appreciate that. It is actually the... on the website of the OCPM it is very clearly stated that we will offer... we offer services in English merely as a courtesy, and that's... I mean, it's not your policy, it's the City's policy and you are following it, and I can appreciate that, but it is systemically discriminatory because it creates a difference. Furthermore, in the case of Blaikie, Supreme Court in 1979, it talked about adopt... or bilingualism, Section 133 of the BNA Act, and afterwards in our Charter we have Sections 16 to 23, which are related to linguistic rights.

460 The Supreme Court said that Section 133 is applicable to all Tribunals, and Courts within Quebec, provincially and federally, and that back then, in 1867, they didn't know anything about Administrative Tribunals. Well, in 1979 there were Administrative Tribunals, and so the Supreme Court said that we cannot simply say that the - that what was in 1867 cannot be changed, or that is the scope cannot be changed today.

470 And so the Supreme Court said that the law of the Courts is now expanded to include Administrative Tribunals established by the provinces.

475 So I take the example of your body; it is not an adjudicative body per se but it is a consultative body, and in that regard you are obliged, generally, not specifically but generally to... and even in the Charter of the French Language it is generally clear that you are obliged to offer services in the English language because - let us remember one thing. As a matter of access to justice, people are not going to be tested regarding their language skills because...

480 before they are receiving those language services in one language or the other. That is what Lucien Bouchard said, because a principle, an essential principle of administrative law is that government is there to facilitate, our institutions are there to facilitate, they are not there to bar, and those administrators, those civil servants are there to - they are there to act - they are there to act fairly, they are there to act responsibly or ethically, and in good faith.

485 Good faith, or ethical behaviour and fairness are the core central principles of our democracy. We cannot simply say well, we are going to act arbitrarily, and this was the case in the case of Roncarelli vs. Duplessis. The Supreme Court said we all must act within our mandate. We are cordoned by our mandate, so if someone says I choose, I as a civil servant might decide to speak with you in your language, I am sorry, you are not there to do that, because in administrative law there is an inverse relationship between the authority to interpret something and the duty to act. So the higher the authority to interpret the lower the duty to act, and vice-versa.

490 So if someone goes to a clerk, or stands before a clerk at City Hall, that clerk is merely there not to interpret the document or to add conditions; he or she is there merely to say do you have the requisite documents, are they valid, and we will therefore move forward, not to say well, you know, I am going to add another condition. They are not there to do that, but that particular article, for you to say to me, we might decide, it's a courtesy, adds a level of arbitrariness.

500 It undermines the rule of law, and in the case of Jones, Jones... in the case of Manitoba Language Rights, rule of law was essential. It is foundational, and what I am saying to you is that our laws and regulations, the people who actually stand as their caretakers, they must respect the balance. They are not there to bar. They are not simply there to say well, you know, we might, we might consider it possibly.

505 And I come back to the policies of the City of Montreal, and this is not specifically... because the City of Montreal is also subject to the rule... to laws.

510 The problem, unfortunately, and I say this unfortunately, is that the City is subject to laws that themselves might be promoting systemic discrimination. The City of Montreal, for example, and in Section 1 - I will repeat what I have said previously. Section 1 of the City of Montreal's Charter says that Montreal is a French-speaking city. In the case of Baie-d'Urfé, which was a Superior Court decision and subsequently was a Court of Appeal decision in Westmount, the Superior Court asked that very question - why is it so important for you to say « oh, Quebec City, that Montreal is a French-speaking city »? Why is this important? It's, it's belligerent.

515 The Court of Appeal said it has no weight, it has no legal weight, but essentially, you know, what is the objective? Why are you not recognizing that Baie-d'Urfé has, or that the Superior Court asks why aren't you recognizing what the reality of Montreal is, that it is multicultural?

520 And this is, again, it is our institutional identity, and we are creating a difference. The institutional identity; if the institutional identity as articulated in Section 1 of the City of Montreal's Charter is that Montreal is a French-speaking city, the fact is the city is not. It is... French is, the French language and culture are part of our culture; they are not separate from it, but there is more to our culture and our identity than just the French language and culture, and we have to recognize that, and I ask the question why is it that to date the City of Montreal has not applied for
525 bilingual status?

You know, under Section 29.1 of the Charter of the French Language, we can apply, the City of Montreal can apply for bilingual status, and yet it has never done so.

530 The STM could, the SPVM could, but they never have. It's a matter of institutional identity. We don't want to, we don't need to, because we are a French-speaking city. Well, yes and no.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

535

Do you know, Mr. Awasti, that we prefer to engage a communication, a dialogue with you. After ten minutes...

MR. DEEPAK AWASTI:

540

I appreciate it.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

545

...but I want you to conclude, or maybe to have a word about your recommendations, or...

MR. DEEPAK AWASTI:

550

The recommendations are not exhaustive, and I will not pretend them to be exhaustive. I am focusing on - there are several at the end.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

555

Yes.

MR. DEEPAK AWASTI:

560

They are, as I said, they are not exhaustive and they might not be pertinent either to the City of Montreal, but I tried my level best, and I apologize.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

565

Page 72.

MR. DEEPAK AWASTI:

570

Yes, here we are. So what I have... first and foremost, I have suggested that the City of Montreal reconsider its identity, its institutional identity, and bring it in line with its popular identity as a bilingual, multicultural society, and I hope that the City of Montreal will actually consider this, and that it will say we, we are more than this. Quebec City, hello, could you please amend this? It is really up to the City of Montreal to do that.

575

And again, that it will, it and its various island-wide service providers, will apply for bilingual status, because yes, you know, you are - you are offering services to a wide variety of people.

580

The language policy, I didn't see it. Unfortunately, it's not on the City of Montreal's website, and therefore I presumed that you were applying the linguistic policy of the Government of Quebec, and therefore I used that.

585

I think it is a matter of negotiations and how Montreal actually fits into that, because, again, Montreal is not Quebec City, it is not the Chaudière, it's different.

590

And the same holds true for our hiring policies, and before I get to the hiring policy, it's the documents that we produced. To simply say that we translate them, we don't translate everything. We translate something, and that is, again, it's a matter of courtesy. Once again, as a matter of access to justice, because most people, I mean I am, I am...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

595

A lawyer.

MR. DEEPAK AWASTI:

600

I am not a lawyer, but I am exceptional in that regard, that I can speak in various languages so I am not barred, but there are many people who have difficulty communicating in French or in English. They might be more comfortable in one language or the other, but then there are others who are not comfortable in either language. I am not saying that we should publish with pamphlets or documents in various languages, that is not economical, but certainly if we can at least see fit to publish important documents in various languages, in English and in French at least, it would be much helpful.

605

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

610

Okay, can I ask you to conclude?

MR. DEEPAK AWASTI:

615

Yes. I will focus only on the hiring policy, and I raise this because, once again, I go back to what I was saying earlier, and that was systemic discrimination is based upon characteristics, and if we are saying, for example, it is normal for you to have mastered the French language, it is not always possible, and I say that because people who come from the English-speaking community, especially those who have gone through the English-language school system, they are not obliged to master the French language, and it is unfortunate, and I wish it were better, but they are taught French as a second language.

620

They may be taught French as a second language 80 percent of the day but they are still taught French as a second language. So the criteria and the level demanded for success is lower.

625

630 The exams for professional orders, and the exams - I presume the exams that the City of Montreal has, language exams, are also geared towards French mother tongue speakers; they are not geared towards second-language speakers. So, for example, you might ask what is an anglicisme, is this an anglicisme? I don't know.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

635 Okay.

MR. DEEPAK AWASTI:

640 So the question, the language exams, should be reconsidered. If a second language version of the language exam can be offered, better, because we want to promote people. We want to bring them in, not keep them out because they might seem - I haven't mastered the French language, I can't apply. So, I will leave it there.

645 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Okay. Just to be sure, we received this version this morning.

MR. DEEPAK AWASTI:

650 Yes.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

655 75 pages.

MR. DEEPAK AWASTI:

77.

660

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

And what I saw in difference of the first one, it was the recommendations.

665

MR. DEEPAK AWASTI:

Yes.

670

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

And a lot of exhaustive, difficult content for a non-jurist.

675

MR. DEEPAK AWASTI:

Sure. No, I appreciate that.

680

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

N'est-ce pas? Okay, so I want to be sure that it was the good version, with the...

685

MR. DEEPAK AWASTI:

Yes.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

690 Even recommendations. We don't have much time, maybe we will take five minutes, not more. Okay, Judy wants to ask a question.

MR. DEEPAK AWASTI:

695 Sure.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

700 Yes, I actually have two questions, two questions and one comment. I understand that your basic, your basic belief is that Article 1 of the Montreal Charter, which states that Montreal is a French-speaking city, this article results in systemic discrimination...

MR. DEEPAK AWASTI:

705 Yes.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

... to the Anglophone and Allophone populations.

710 **MR. DEEPAK AWASTI:**

It does.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

715 That is your basis...

MR. DEEPAK AWASTI:

Yes.

720

Mme JUDY GOLD, commissaire :

I am just wondering, are you aware of people who request municipal services in English, whether or not they received them? In actual fact, are you aware of the state of things in that regard?

725

MR. DEEPAK AWASTI:

I am not. I am not.

730

Mme JUDY GOLD, commissaire :

You are not, okay.

735

MR. DEEPAK AWASTI:

But if I may give you an example, I am - there's a City, an organization called CLAM. It receives, it helps immigrants in the Park Extension area.

740

Mme JUDY GOLD, commissaire :

I know.

MR. DEEPAK AWASTI:

745 And they do offer some services in various languages, and they do - well, for francization
services. I went there with a client, and my clients didn't speak any - don't speak any French. So
I chose to speak in English with the gentleman so that my clients would know what I was talking
about, and the gentleman proceeded to ask me where I was from, in French, and I said I am from
750 Montreal. 'No, where are you really from?' I said 'What do you mean?' He said 'You have been
here so long you don't speak any French?' I said 'No, I do, but for my client's sake I need to
speak in English so they understand what is going on.' 'Oh'. So there's this sort of indifference
that happens.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

755 I understand. My second question is this: you have made a substantive effort to produce
this document.

MR. DEEPAK AWASTI:

760 I tried. It's not the best.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

765 Well, yes, which...

MR. DEEPAK AWASTI:

770 It is not the best, but it could be better.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

775 Which includes an extensive review of jurisprudence...

MR. DEEPAK AWASTI:

Yes.

780

Mme JUDY GOLD, commissaire :

785

...with regards to discrimination, with regards to systemic discrimination, as well as issues relating to the Charter of the French Language, the Act Regarding Administrative Justice, the Charter of Human Rights and Freedoms, as well as Constitutional issues as well. I am just wondering, do you think that perhaps this debate should take place on a judicial level? What do you think?

MR. DEEPAK AWASTI:

790

I think before...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

795

You are very well... you started...

MR. DEEPAK AWASTI:

800

I think before it gets there, I mean we have so many points of law that we can focus on, or that is we have so many judicial decisions that there is a guide. Before we get there, I think we should be able to discuss matters openly, rather than denying. I mean, take for example the fact that the City endlessly denied that there was some semblance of systemic discrimination in the Police force, and now suddenly we find out there is, and what does the City do? So instead of denying, instead of hiding behind possibilities, let's come out and say

805 you know, it is possible, we would like to discuss it. We are not going to deny, we would like to work with you. I think that would help towards gaining credibility. Our institutions are lacking, are losing credibility because we are denying, automatically.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

810

Okay, thank you.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

815

Une autre question?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

820

Non, c'est...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Ça va? Ça va? Well, thank you for being with us tonight.

825

MR. DEEPAK AWASTI:

Thank you very much. Thank you.

830

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

835 J'inviterai maintenant madame Nadine St-Louis à s'approcher de nous et à venir partager son opinion.

Mme NADINE ST-LOUIS :

840 Bonsoir, je n'étais pas certaine si j'allais parler en anglais ou en français.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Comme vous voulez.

845

Mme NADINE ST-LOUIS :

Mais j'ai écrit en français.

850 Je me présente, mon nom est Nadine St-Louis, je suis entrepreneur social, je travaille dans l'entrepreneuriat culturel. Je suis de souche Micmac acadienne écossaise de la péninsule gaspésienne. Ma famille vient de les Capelans de Restigouche.

855 Je suis la fondatrice et directrice générale de la Production Feux Sacrés, un organisme à but non lucratif autochtone qui a été formé en 2012 pour accélérer l'inclusion des arts et des cultures autochtones en milieu urbain, qui fait le pont entre les communautés et les marchés qui sont au Sud, et qui adresse aussi des espaces pour entendre...

860 Excusez-moi, je porte des appareils auditifs puis les micros et les appareils auditifs, ce n'est pas des amis.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

865 L'interférence c'est désagréable, hein?

Mme NADINE ST-LOUIS :

870 Oui... O.K. Fait que la mission des Productions Feux Sacrés, c'est de construire des ponts entre les artistes et les publics de tous les âges et de tous les milieux, notamment les milieux urbains, afin que les artistes puissent s'affirmer et développer, de mieux vivre de leur art.

875 Qu'est-ce qui nous dirige dans nos actions? C'est la déclaration des Nations-Unies sur les Droits des peuples autochtones, article 11.1 qui dit :

880 « *Les peuples autochtones ont le droit d'observer et de revivifier leurs traditions culturelles et leurs coutumes. Ils ont notamment le droit de conserver, de protéger et de développer les manifestations passées, présentes et futures de leur culture, telles que les sites archéologiques et historiques, l'artisanat, les dessins, les modèles, les 12 rites, les techniques, les arts visuels et de spectacle et la littérature.* »

885 Pourquoi ceci est important? C'est qu'au Canada il y a eu des politiques d'assimilation assez importantes, dont la Loi sur les indiens qui a rendu illégal toute pratique artistique, toute pratique linguiste, toute participation économique de 1876 à 1951.

890 Ceci dit, 100 % de la population des Premières Nations ont été exclues des politiques culturelles, ont été exclues des politiques d'assimilation pour la participation d'un dialogue culturel en milieu urbain. Et on se retrouve aujourd'hui, proche de 2020, où la ville de Montréal en 2017, le Conseil municipal unanimement adopte la déclaration de l'ONU sur les Droits des peuples autochtones. Mais à ce jour il n'y a aucun fond dédié aux infrastructures pour assurer la présence des autochtones dans une économie autochtone, dans un lieu de réconciliation.

895 L'adoption de la déclaration de l'ONU survient 10 ans après la rédaction du texte par l'organisation internationale et 7 ans après la reconnaissance de cette résolution par le Parlement canadien.

900 La ville de Montréal se dit aussi une ville de réconciliation où il y a un dialogue de nation à nation. Le dialogue de nation à nation est un défi auquel Montréal devra répondre dans les années à venir afin de respecter l'allocution « Fièvre de ses racines autochtones » qui est accrochée sur l'Hôtel de Ville de Montréal. Un discours publicitaire sur les nouvelles armoires de la ville de Montréal.

905 L'histoire coloniale a balayé les récits, l'histoire des Premières Nations, des métis et des inuits qui ont continué à raconter leur lutte de résistance collective. La reconnaissance se limite souvent à des invitations à présenter des performances artistiques, rituels pour l'ouverture de cérémonie officielle sans considération pour leurs propres histoires, leur réalité et leur culture.

910 Pour surmonter les barrières systémiques dont font face les autochtones et de briser l'isolement des artistes, les Productions Feux Sacrés ont mis sur pied un modèle qui reflète le rayonnement des cultures autochtones par la mise sur pied d'un incubateur culturel dans le Vieux Montréal qui a un étage dédié pour les économies inclusives, un étage dédié à la professionnalisation et un étage dédié à la formation.

915 Cet espace a été mis sur pied quand j'ai fait le tour des communautés. J'ai voyagé 280 000 km² pour documenter et cartographier les besoins des artistes, des cultures autochtones parce que 50% des populations autochtones migrent vers les villes. Les jeunes autochtones, c'est la population la plus « the fastest growing demographic ». Comment on dit en français?

920 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Qui augmente? Dont le poids démographique augmente le plus rapidement?

Mme NADINE ST-LOUIS :

925 Exactement. Donc, c'est le jeunes autochtones et 50% des jeunes autochtones migrent vers les villes. Donc, on arrive à Montréal et il n'y a aucun lieu d'appartenance, il n'y a aucun lieu pour la réconciliation, pour l'éducation, pour bâtir des économies inclusives. Et le manque de soutien aux infrastructures dédiées aux arts et aux cultures autochtones empêche l'inclusion sociale, l'inclusion économique et culturelle, et une société équitable.

930 C'est quoi les défis dont font face les autochtones? L'isolement, le peu d'espace d'appartenance, les difficultés d'accéder aux conditions propices au développement artistique, les opportunités limitées d'être vu et les difficultés d'obtenir une rémunération égale à celle des autres artistes.

935 Il y a un rapport qui est sorti par Jean-Philippe Uzel avec le Conseil des Arts de Montréal l'année passée sur l'état des artistes autochtones et des organismes culturels, ils sont 30% sous le seuil de pauvreté des autres citoyens de Montréal.

940 La ville de Montréal m'a approchée l'année passée, en fait au printemps, pour faire une application pour accélérer l'entrepreneuriat culturel. On est une petite OBNL, la ville de Montréal nous soutient à 3% d'un budget annuel de plus de 800 000 \$ qui n'est pas beaucoup.

945 C'est essayer de travailler avec des infrastructures publiques qui ne sont pas faites pour le changement social, pour l'inclusion, pour l'équité, c'est comme tourner un éléphant dans toilette. C'est long et c'est très compliqué.

950 On a appliqué sur la demande de soutien pour l'entrepreneuriat culturel pour aider à l'accélération, à l'inclusion sociale. Ça nous a pris 10 à 15 jours pour écrire la demande, on l'a déposée. C'était un programme dédié à la diversité culturelle et l'autochtonie de Montréal, et il y a deux organismes autochtones qui ont appliqué. Il y a moi et Avataq. Les récipitaires de la bourse étaient le CHUM et le HEC pour leur dépôt d'un projet à l'accélération à l'entrepreneuriat

955 culturel. Je ne comprends pas comment c'est arrivé, mais le CHUM et le HEC sont des instances peut-être privées qui sont superfinancées et puis c'est tombé... Quand j'ai posé la question au département, on m'a dit il faut revisiter les critères de ceux qui peuvent appliquer.

960 Les organismes autochtones font face à *David and Goliath*. On est incapable de se battre contre des institutions que les paroles reconnaissent, le territoire non cédé, *Tiohtiá:ke*, les Haudenosaunee et les Mohawks. On reconnaît le territoire sans reconnaître le besoin de ceux qui vivent ce territoire.

J'aimerais présenter... Oh on m'a mis ma clé USB ici.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

965

Monsieur va le faire.

Mme NADINE ST-LOUIS :

970

C'est juste une image. C'est juste une image que je vais vous présenter. Est-ce que c'est moi qui dois sortir?

M. SERGE BOSSÉ :

975

Je ne sais pas, je ne suis pas au courant.

Mme NADINE ST-LOUIS :

980

Non, non, mais on m'a mis ma clé USB sur votre poste, c'est vous qui êtes en contact. O.K., moi j'ai un Mac chez nous, tu peux-tu me donner un coup de main?

Ce que je vais vous présenter, c'est après huit ans d'existence, on soutient plus de 100 artistes, on travaille avec 58 communautés dont 80% est au Québec, et on a généré plus de 1 millions de dollars de revenus dans une économie culturelle qui n'existait pas avant notre arrivée.

985

O.K., c'est sur la clé USB. Tu la vois pas? O.K., vous allez voir une roue ici. Peut-être pas?

M. SERGE BOSSÉ :

990

Oui, on va la voir.

Mme NADINE ST-LOUIS :

995

O.k. Y'a juste une chose, le cercle. Le cercle. Et voilà! est-ce qu'on peut le mettre gros. C'est beau, c'est beau.

1000

O.K., dans le cercle ici au centre, il y a les quatre sections. C'est la problématique et les solutions qu'on a mises en place pour le développement personnel, le développement artistiques, le développement social et culturel et le développement économique. Nous avons mis des infrastructures et des stratégies en place par la mise sur pied d'un lieu d'appartenance et d'un espace culturel, un développement social et culturel pour bâtir Montréal, la ville de la réconciliation et une métropole inclusive de la présence autochtone. Nous avons remarqué, suite à 2017, que tout le soutien, toute la compréhension de l'autochtonie à Montréal a décliné.

1005

1010

Et puis, le cercle qui nous entoure c'est les barrières systémiques. Et à l'intérieur de ces barrières, je peux vous laisser cette image-là, il y a cette absence d'institutions formelles représentant l'art autochtone pour la promotion. Les opportunités de développement artistique et professionnel sont précaires, le milieu culturel reconnaissant l'intention, mais difficultés d'ajustement structurales nécessaires au changement.

1015

On a vu le CALQ faire des programmes dédiés à l'autochtonie, mais qui ne reconnaît pas les métis. Même quand ils sont statués au niveau canadien. On utilise encore la lancée colonialiste pour définir l'identité d'un peuple qui fait partie d'un génocide statistique en éliminant 50% des femmes de la Loi sur les indiens et ainsi de suite.

1020

On doit revisiter la façon dont on fait les choses. Ce n'est pas juste de faire un programme autochtone, c'est d'intégrer des pratiques inclusives et différentes façons de faire les choses pour assurer la participation des citoyens autochtones dans l'économie, dans la culture et les pratiques.

Je ne veux pas prendre beaucoup de votre temps. J'ai des recommandations ici:

1025

- Appliquer les clauses de la déclaration des Nations-Unies sur les Droits des peuples autochtones adoptées sans condition par le Canada en 2016 et par Montréal en 2017. En vertu de l'adoption de la déclaration des Nations-Unies sur les Droits des peuples autochtones et de l'engagement des gouvernements municipaux envers la réconciliation avec les peuples autochtones, nous demandons de mettre en place des politiques et des mesures qui protègent les Droits culturels des peuples autochtones.

1030

- Près de 90% des produits culturels accessibles sur le marché dans le Vieux Montréal sont des produits à l'international dans les pays dits « tiers-monde ». 80% du marché de l'art autochtone vient de la Chine. Non seulement l'appui de la vente de ces produits a-t-il un effet de dévaluer les pratiques artistiques autochtones, mais il rend également la clientèle complice de l'exploitation salariale de ceux qui fabriquent, et d'une appropriation culturelle qui inonde les marchés canadiens.

1035

1040

- Le territoire a été approprié, la langue a été enlevée, les enfants ont été enlevés avec les pensionnats, il y a eu la rafle des années 60, et l'économie culturelle a été prise par un marché industriel du tiers-monde. Si on est vraiment dans le cas de réconciliation et de l'inclusion, protégeons l'économie culturelle et le savoir-faire d'un patrimoine immatériel qui doit

être réclamé par les communautés autochtones. Marcher dans le Vieux Montréal, c'est pas normal que tous les produits de l'autochtonie sont faits en Chine.

1045 Nous sommes la seule plateforme basée sur un principe d'équité qui travaille avec les communautés autochtones. Et maintenant, on fournit le musée des Beaux-Arts de Montréal et le musée McCord parce qu'il faut arrêter, il faut faire les ponts avec une économie culturelle.

1050 Le secteur culturel contribue de façon importante à notre économie de marcher et aussi dans l'acte de réclamer une identité qui a été enlevée pendant près de 100 ans. Et on a une responsabilité pour l'intégration des autochtones dans les milieux urbains pour développer une économie culturelle équitable et une société cohésive.

Je vous remercie d'avoir écouté.

1055

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1060 Merci, c'est très riche comme présentation je dirais, parce qu'on en n'a pas eu beaucoup. Mais on a eu la chance ce matin, entre autres, d'avoir le Conseil des arts qui est venu nous parler, vous avez référé à cette étude qui a été faite et qui statuait en fait, qui révélait les iniquités, le manque de représentativité, enfin plusieurs obstacles.

1065 Et on a compris que le Conseil des Arts depuis quelques temps semble résolument volontaire, vouloir adopter, seulement leurs termes, une posture ou des postures, qui permettent aux artistes, aux milieux culturels d'avoir une rencontre dans l'authenticité. Et de penser, je veux dire, à enlever différentes barrières systémiques.

1070 Moi je voudrais vous demander : comment est-ce que vous voyez, je comprends très bien, c'est de l'opérationnalisation de la déclaration adoptée par la ville de Montréal, la déclaration de l'ONU qui a été adoptée par la ville de Montréal, entérinée par la ville de Montréal,

comment est-ce que vous voyez qu'on peut opérationnaliser ceci? Comment est-ce qu'on ferait les liens, vous avez parlé de l'obstacle au financement, du fait que....

Mme NADINE ST-LOUIS :

1075

Les infrastructures.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1080

Les infrastructures, tout ça. Mais, concrètement si nous nous avons à faire une recommandation, je ne vous annonce pas qu'on va en faire une, mais si on veut que les choses changent de façon concrète, quel type de partenariat est-ce qu'on doit envisager? Sous quelle forme?

1085

Mme NADINE ST-LOUIS :

1090

Mais le droit des Nations-Unies, c'est le droit d'être souverain. Souverain pour la sauvegarde du patrimoine immatériel. Souverain dans une économie. Souverain sur un territoire qui a été enlevé, le savoir-faire qui a été enlevé. Souverain dans la transmission intergénérationnelle des aînés aux jeunes. Tout est à faire.

1095

Il y a un talent mondial, il y a un besoin. Vous ne savez pas combien de gens entrent dans mes espaces et disent « On veut voir des authentiques ». Il y a tellement d'éducation à faire, là. Il y a beaucoup d'éducation non seulement avec le grand public, mais avec les institutions. On ne connaît pas l'Histoire. Fait qu'on se trouve nous à faire la démocratisation culturelle d'une histoire canadienne et québécoise qui n'a pas été enseignée à l'école. Fait qu'on travaille sur le changement systémique et on travaille aussi pour le développement de capacités communautaires pour accélérer à l'inclusion.

1100 Donc on est trois humains dans un petit organisme qui faisons ce travail-là avec aucun financement de la ville. Et puis quand on regarde, les italiens ont un centre communautaire. Les autres nations à Montréal ont un centre communautaire. Il n'y a aucun centre dédié à la culture, au rayonnement, à l'enseignement des nations autochtones. Au Québec il y en a 11.

1105 Montréal a la plus grande communauté inuite après Kuujuaq. Il y a quelque chose de marquant de dire, on est en 2020, puis il n'y a aucun lieu dédié à la réparation, à l'éducation, à l'inclusion, à s'asseoir à une table pour développer des stratégies de collaboration. Fait que si tu mets 1 million de dollars dans un avion, mais il n'y a pas de piste d'atterrissage, elle va tourner en rond ton avion, là.

1110 Les aînés peuvent faire la transmission, peuvent faire la pratique traditionnelle, mais s'ils ne peuvent pas avoir un lieu pour le partager, pour le donner, pour accéder au marché, pour développer la professionnalisation que ce soit l'administration des arts, les commissaires, les gestionnaires. Il n'y a rien en place.

1115 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

La mise en place donc en priorité d'infrastructures

1120 **Mme NADINE ST-LOUIS :**

Absolument.

1125 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

... qui permettent, qui peuvent développer, à partir desquelles on peut déjà commencer à penser à la transmission...

1130 **Mme NADINE ST-LOUIS :**

... de réclamer cet espace pour la souveraineté culturelle et le patrimoine immatériel, la sauvegarde, la transmission et l'éducation, la démocratisation. On ne s'assoit pas sur le coin d'un trottoir pour faire ça. Il faut un lieu. Il faut un lieu pour justement la réconciliation, la réclamation et le partage. Tout est à faire, mais il faut commencer *bottom-up*.

Mais je pense c'est par la collaboration, l'éducation. La réconciliation se fait par le changement des pratiques institutionnelles et par l'éducation.

1140 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Oui. Je vais, je ne sais pas s'il y a d'autres questions?

1145 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Vas-y Jean-François.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

1150 Oui, bonjour. Vous avez évoqué un programme sur lequel vous avez fourni un projet. Pouvez-vous nous répéter le nom du programme, programme entrepreneur?

Mme NADINE ST-LOUIS :

1155 Oui, c'est l'accélération à l'entrepreneuriat culturel. Puis c'est Marianna Perez qui est en charge de ça, puis c'est pour la diversité et l'autochtonie.

1160 **M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :**

O.K. Lorsque les gens vous ont répondu « on doit voir les critères », ça voulait dire quoi exactement? Est-ce que ça voulait dire

1165 **Mme NADINE ST-LOUIS :**

Parce que j'ai dit comment un petit organisme peut compétitionner avec le CHUM? Explique-moi ça. Dans ma tête là, O.K., j'ai deux bacs, j'ai une maîtrise, j'ai fait mon DESS au HEC, mais je ne comprends pas comment on fait un appel d'offres à des organismes de diversité et autochtone, puis que c'est le HEC puis le CHUM qui reçoit.

1170

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Mais quand la personne vous avait dit « on doit changer les critères », avez-vous senti que c'était une façon de dire « oui, c'est vrai que le CHUM pourquoi il se classe comme étant un candidat possible? »

1175

Mme NADINE ST-LOUIS :

Oui c'est un géant. C'est un grand géant. Puis y a probablement une salle comme ici de gens qui sont engagés pour aider à faire les levées de fonds et la rédaction de... Nous, chez nous, c'est moi qui fais la levée de fonds de 800 000 piastres par année, c'est moi qui écris les directions artistiques, c'est moi qui travaille avec 50 communautés. Je suis un one woman show parce qu'il n'y a pas de soutien financier.

1185

Fait que, quand elle m'a dit que c'est le CHUM, puis elle ne me l'a pas écrit par courriel, on s'est parlé par téléphone, puis c'est quelqu'un de son département, elle dit: « on va revisiter les critères, on va vous inviter à réappliquer ». Mais je ne veux pas réappliquer.

1190 Ça m'a reculé trois mois dans mon année qui est énorme, un trimestre dans une année
ça affecte la posture d'un organisme et j'ai diversifié mes stratégies pour aller vers la
philanthropie parce que les programmes à la ville ils sont faits pour des grands. Ils ne sont pas
faits pour aider l'émergence pour une société équitable et l'inclusion. C'est vraiment fait pour
check, on fait un check. Au CHUM, c'est la personne qui a fait un programme pour aider la
1195 diversité et l'autochtonie à naviguer dans l'hôpital. Fait que c'est un programme numérique dans
les ordinateurs, c'est ça qui a été financé.

Fait que, le programme je pense qu'il va ressortir à l'automne, puis la ville a dit on va
soutenir au moins un organisme autochtone. Fait que là c'est moi puis Avataq. Est-ce que je vais
1200 appliquer sachant que je risque de me mettre en compétition avec l'autre qui travaille avec moi?
Il devrait y avoir plus qu'un organisme autochtone. C'est invisible à Montréal. Il n'y a aucun
soutien pour les infrastructures pour l'égalité, la cohésion.

Fait qu'il y a un petit travail à faire au niveau de la représentativité du pourcentage. Si les
1205 autochtones font partie de 2 ou 3 ou 4 % de la société montréalaise, mais 2 ou 3 ou 4% du
budget existant. Pas si on veut avoir un budget! Le budget qui est déjà là.

Puis de regarder au même niveau que les autres nations qui bénéficient du rayonnement
culturel qui est essentiel à une nation saine et équilibrée dans une société. L'identité culturelle
1210 sans ça, on sait tous ce que ça fait. Quand on regarde dans les quartiers des peuples
marginalisés, qu'est-ce que ça fait quand on n'a pas de fierté de l'identité et on travaille pas sur
qui on est.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1215 Monsieur El-Hage.

1220 **M. HABIB EL-HAGE, commissaire :**

Merci pour votre présentation très intéressante. Ce que je comprends c'est qu'il y a beaucoup de déclaration, mais il n'y a pas d'actions sur le terrain. Montréal a un poste, si je ne me trompe pas, de commissaire...

1225 **Mme NADINE ST-LOUIS :**

Oui, Marie-Ève Bordeleau, c'est l'ancienne représentante de mon organisme.

1230 **M. HABIB EL-HAGE, commissaire :**

Est-ce que vous lui avez parlé, oui?

1235 **Mme NADINE ST-LOUIS :**

Écoute, Marie-Ève c'est une personne. Puis, faut qu'elle fasse le travail là pour combien d'employés à Montréal?

1240 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

25 000.

Mme NADINE ST-LOUIS :

1245 25000. Fait qu'il y a une commissaire autochtone pour 25 000 employés à Montréal quand toutes les politiques doivent être révisées, toutes les pratiques doivent être révisées. Elle ne marche pas sur l'eau. Vous comprenez? Elle est une femme, puis on la bombarde, puis on dit « ah bien, on a une commissaire autochtone ». Faudrait qu'il y en ait 12 commissaires

1250

autochtones pour arriver à équilibrer les différents départements et décroisonner la linéarité de la façon de faire.

1255

Parce que travailler avec le changement social pour arrimer l'inclusion, c'est travailler avec la complexité. C'est de créer un écosystème d'intersectionnalité des secteurs publics. Ce n'est pas juste le département de la famille, c'est la santé et le bien-être, c'est l'éducation, c'est la persévérance scolaire. C'est tout ça qui travaille ensemble.

1260

Puis faut sortir de cette vision du monde occidental qui regarde tout en hauteur comme ça, en pyramide, quand il faut regarder les choses circulaires. Il faut travailler ensemble pour arriver à un changement.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Merci.

1265

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Je n'ai pas de question. Je suggère, Monsieur est arrivé...

1270

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

En fait, c'est que ça ne vous concerne même pas, ça passionne tout le monde mais c'est que ma coprésidente me suggère plutôt que d'aller en pause comme c'était prévu, qu'on appelle le prochain intervenant parce qu'on en a perdu un qui ne sera pas là.

1275

Mme NADINE ST-LOUIS :

Est-ce que c'est bon? Je peux y aller?

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1280

Oui. Alors, merci infiniment.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1285

Merci, on veut votre diapo.

Mme NADINE ST-LOUIS :

1290

Le cercle? Parfait. À qui je le laisse? Merci Youla.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

À Youla. Merci à vous.

1295

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci infiniment.

Mme NADINE ST-LOUIS :

1300

On se connaît parce qu'elle travaillait à la World Wide Hearing, puis c'est eux qui m'ont mis mes appareils auditifs, c'est comme ça qu'on se connaît.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1305

Alors, monsieur Joël Nawej. La parole est à vous Monsieur Nawej.

M. JOËL NAWÉJ :

1310

Bonsoir.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1315

Bonsoir.

M. JOËL NAWÉJ :

1320

Ça fait longtemps. Vous m'avez manqué.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Vous vous êtes ennuyé. Oh oui, bien sûr.

1325

M. JOËL NAWÉJ :

C'est ce que j'allais dire parce que je sais que c'est réciproque.

1330

Alors, tout d'abord merci pour la tenue de la consultation, ça fait plaisir de voir que l'engouement tient toujours et que les montréalais et montréalaises répondent à l'appel. Et puis que dans l'éventualité, la volonté que cette patate chaude qui est ce sujet de la diversité puisse refroidir et qu'on puisse tous déguster ensemble le mieux vivre ensemble.

1335

Alors, tout d'abord moi j'aimerais vous parler de ma

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Le chronomètre s'il vous plaît.

M. JOËL NAWEJ :

1340

Faux départ, faux départ.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1345

Allez-y.

M. JOËL NAWEJ :

1350

Alors, mon intervention sera davantage de manière empirique. Loin de moi l'envie de ressasser les statistiques, on l'a déjà fait. Alors c'est davantage en termes de parcours, en termes de parcours autant professionnel que personnel.

1355

Alors, moi j'ai eu le privilège de grandir à Côte-des-Neiges, privilège qui n'est pas donné à tout le monde, dès le jeune âge, les 14 premières années de ma vie, c'était à Côte-des-Neiges et puis dans ce bassin où se côtoient plus de 160 origines ethniques différentes. Et puis ce que j'ai pu remarquer c'est qu'à Côte-des-Neiges ce n'est pas un lieu parfait, mais la culture ou le côté d'avoir à cultiver un intérêt pour autrui, le respect des cultures est selon moi à prendre en exemple.

1360

Alors, si je fais un parallèle, je me souviens quand on était plus jeunes, on faisait beaucoup de potlucks, on faisait beaucoup de présentations orales pour mettre en valeur les origines diverses d'autrui et puis de pouvoir apprendre l'un de l'autre, et surtout aussi d'avoir cet altruisme par rapport aux différences. Et de voir que c'est une richesse de pouvoir s'allier de gens qui ont des horizons différents. Alors, on apprenait aussi à chanter « Bonne fête » dans les langues des élèves fêtés. Alors déjà ça suscite un certain intérêt pour ladite diversité pour laquelle nous sommes tous rassemblés ici.

1365

1370 Mais, je vais, sans vous apprendre quoi que ce soit, que malheureusement dans l'imaginaire populaire, Côte-des-Neiges est perçue de manière négative. Même si ayant vécu là-bas 98 % du temps, il n'y a rien qui se passe. Alors, les choses se passent bien et tout, mais malheureusement il y a une connotation négative qui est associée à ce quartier et c'est plus tard, en grandissant qu'on prend, qu'on commence à voir les manifestations de ces oui-dire.

1375 Dans le sens où, plus jeune, je me souviens on était au parc Kent, pour ceux qui connaissent un peu le quartier, et puis au parc Kent, au terrain de basket. Il y a un ami du quartier qui essaie de dunker et il manque le ring, il s'écrase la tête sur le bitume et il écume. On appelle le 911, on devait avoir entre 10 et 12 ans. On appelle le 911, on dit, on explique la situation « y'a un de nos amis qui est par terre », selon nous, il agonisait en pleine écume, en pleines écumassions.

1380 Alors, on appelle le 911, ils disent qu'ils vont faire la suite. Et puis, pour ceux qui ont une certaine carte-mémoire photographique, la géolocalisation des ambulances à Côte-des-Neiges étaient souvent stationnées au coin Côte-des-Neiges et Van Horne, où il y a la station-service, c'est un Petro ou un Esso. Alors, ça se fait à pied du terrain de basket.

1385 30 minutes passent. 45 minutes passent. Pas de nouvelles. On a quelqu'un qui est en pleines convulsions par terre. On décide de marcher jusqu'à l'ambulance pour aller leur expliquer de vive voix la situation. Ils nous regardent nonchalamment et ils nous disent « Hey, on n'a pas eu l'appel du dispatch, on ne bouge pas. »

1390 Alors, c'est là que tous les oui-dire comme quoi les gens de Côte-des-Neiges ne sont pas vus de la même façon, les gens de Côte-des-Neiges sont vus comme étant, disons, des citoyens de seconde classe. Alors c'est là que, ce que les adultes disaient ou peu importe, alors t'sais, presque une heure trente plus tard que l'ambulance s'est pointée et la première chose qu'ils nous ont demandé en arrivant, c'était : qu'est-ce que vous lui avez fait?

1395

Alors, quand on parle de discrimination, de micros agressions dans ce sens-là, on parle rarement de l'attitude et puis tout ce qui va être davantage de manière qualitative ou implicite. Attitude, ton, comportement vis-à-vis des gens de ladite diversité.

1400

Alors, c'est ce qui nous avait fait comprendre nous, déjà très jeunes, que ce miroir était brisé, de voir, disons lesdites autorités comme des super héros. Parce qu'ils ne nous voyaient pas comme étant des gens qui étaient des sauvables.

1405

Alors, c'est des choses comme ça qui dès un jeune âge viennent déjà briser ce lien de confiance avec la jeunesse de ladite diversité. Et puis, toujours dans cette même optique, ces micros agressions se transgressent aussi dans le marché du travail.

1410

Moi j'ai un parcours en ressources humaines. Alors fièrement Uquamien de l'ESG Uqam. Alors j'ai travaillé autant en multinationale à l'Université, à l'Uqam, où j'ai étudié aussi.

1415

Et puis, le combat que j'ai mené en ressources humaines, le domaine que j'aime, que j'ai choisi pour aider davantage les jeunes de la diversité ; parce que j'ai vu mes parents passer à travers ça, d'être des gens scolarisés qui doivent aller faire des jobs de survie en manufacture et tout ; alors j'ai décidé d'aller dans ce domaine-là pour pouvoir aider les nouveaux arrivants, spécifiquement dans le domaine industriel parce que je savais qu'ils allaient être relégués à ces oubliettes en quelque sorte.

1420

Alors, c'est en travaillant dans le domaine des ressources humaines que j'ai pu voir que ce domaine que j'ai choisi par amour, par passion pour les gens est un domaine qui discrimine fortement les individus aussi. Alors, on parle de vouloir inclure, pour ne pas dire intégrer, ladite diversité à la population, à la population active. Alors d'avoir un sentiment de se sentir utile dans la société. Alors, en ressources humaines ce que j'ai pu voir autant en multinationale, qu'en startup ou peu importe, souvent c'est, le gros bout du bâton est chez la personne qui amène l'argent.

1425

1430 Alors, pour vous faire une autre histoire, je travaillais dans mes débuts en ressources humaines, je faisais du recrutement, il y a 30 postes à recruter. On envoie des *batch* de 10 avec des candidats super bétons. Et puis bizarrement on en prend juste un. Mais ils devraient en prendre au moins cinq, six qui ont les expériences connexes, les expériences, que ce soit le cursus académique, le cursus professionnel.

1435 Et on nous dit « non, on va juste prendre telle personne ». O.K., on continue le recrutement, moi ça me sonne déjà une alerte, je parle avec une des gestionnaires qui me dit « non on fait affaire avec ce client depuis plusieurs années, on n'a jamais eu de problèmes avec. » Ah mais avant notre arrivée, moi et mes quatre, cinq collègues, il n'y avait pas de diversité dans l'équipe. Alors, il y a peut-être des choses qui pouvaient vous échapper. « Ah non, non, non. »

1440 On continue le recrutement. De fil en aiguille, la même chose continue au compte-goutte, au compte-goutte. Moi je vais voir mes collègues et je leur dis « Il y a quelque chose qui cloche ». On va juste faire le vieux truc, *the oldest trick in the book*, on va regarder les CV qui ont été acceptés puis ceux qui ont été mis de côté.

1445 Et comme je vous apprends lorsque je vous dis que les personnes avec un nom à consonnance dite allophone ont moins de chance de succès versus les personnes qui ont un nom à consonnance d'ici. Qui sont les gens d'ici? Merci de spécifier.

1450 Alors, et puis, ma gestionnaire a décidé d'aller voir la personne en charge du recrutement dans cette entreprise et puis avant même d'être posée, assise, la personne en charge de la direction des ressources humaines lui a dit : « Regardez, je sais pourquoi vous êtes venue me voir. Moi je suis ici depuis deux ans, c'était déjà comme ça quand je suis arrivée. Les gens ici ont 30 ans moyennement d'ancienneté, c'est de grand-père, de père en fils, ils ont bâti le syndicat, ils sont blindés. Ils ont spécifié qu'ils ne veulent pas de noirs, ils ne veulent pas de latinos, ils ne veulent pas d'arabes, ils ne veulent pas d'indiens, ils ne veulent pas d'asiatiques. Ils veulent juste des gens d'ici. »

1455

Et puis d'avoir ton gestionnaire qui te revient : « Joël t'avais raison, ils ne veulent pas ci, ça, ça, ça, ça, mais c'est un client qui vaut plus d'un demi-million par année. C'est pas parce que toi t'as des principes qu'on va perdre ce client-là à la compétition. »

1460

Alors de te faire revenir avec cette information-là, tu peux te dire « oh mais c'est la main qui me nourrit, c'est mon job », mais on me demande de faire exactement la même chose que mes parents ont vécu, que moi-même j'ai vécu, que les parents de mes amis à Côte-des-Neiges ont vécu, juste par prétexte qu'ils rapportent plus d'un million ou plus d'un demi-million ou quoi que ce soit.

1465

Même chose dans le domaine de la banque, un client qui va avoir 1.5 million dans son compte mais qui demande spécifiquement que son conseiller doit être une personne dite non racisée, avec un accent d'ici et cetera, et on lui donne.

1470

Alors, dans ce sens-là, par rapport aux micros agressions, la question est comment est-ce qu'on peut faire en sorte que les conseillers en ressources humaines surtout, et je mets un astérisque aux conseillers en ressources humaines issus de ladite diversité, qui vivent ça mais ce n'est pas tout le monde qui a nécessairement le courage comme moi de parler, et puis de pouvoir mettre les choses de l'avant.

1475

Alors c'est ce que j'avais déjà mentionné en début de consultation, avant cet été, c'est ce que j'aime appeler les discriminations d'arrière-scène. Alors, c'est ce que nous, entre gens de la diversité, on se parle après la job un peu dans le Locker Room Talk, mais rare sont ceux qui ont le courage ou le guts de pouvoir, que ce soit même de manière anonyme, pouvoir faire état de ce qui est non-quantitatif. Davantage dans le quantitatif.

1480

Alors, dans ce souci de vouloir quantifier, et puis surtout de vouloir rendre imputable aussi autant entreprises, autant employés, collègues ou quoi que ce soit par rapport à ces micros agressions qui peuvent par contrecoups, si on parle d'intersectionnalité, créer une certaine détresse psychologique aussi.

1485

Alors, on parlait du cas de Monsieur Amadou Gaye qui avait arrêté de travailler pour harcèlement psychologique au travail. Alors, comment est-ce qu'on peut quantifier ça et prendre ces cas davantage au sérieux et faire en sorte que les gens soient aptes à parler?

1490

Alors, la personne qui fait le recrutement en entreprise est souvent celle qui une sorte de *key keeper*. Alors qui peut être une personne qui va aider à l'inclusion ou à l'exclusion du commun des mortels parce que le boss derrière lui, dit : lui on ne le prend pas, sur son CV ça dit Montréal-Nord, il applique downtown, les clients ne vont pas être friands. Pourquoi? Lui, son nom est trop compliqué à dire, les clients vont avoir trop de misère. Non. À la place de se dire, on va éduquer nos clients à apprendre à dire un nom d'origine Pendjab, d'origine congolaise ou peu importe.

1495

Et puis, au niveau, aussi... Attendez-moi un instant... Oui, toujours au niveau de l'emploi. Alors, dans le côté toujours micros transgressions, je parlais d'attitudes et de comportements. Alors, à Côte-des-Neiges plus de présence policière que quand on allait à Outremont chez nos amis. Va savoir pourquoi.

1500

Et puis, surtout aussi, de faire en sorte aussi que les intervenants dans les quartiers dits culturels que ce soit autant policiers ou ambulanciers, mais de faire en sorte qu'il y en ait aussi qui sont issus de ces milieux-là pour davantage comprendre ou de donner davantage de formation par rapport à ce qu'on appelle, ce qu'on pourrait appeler la sensibilité culturelle, et par rapport aussi à ce qui est asymptotique lorsqu'on parle de santé mentale.

1505

Alors, les individus qui sont en détresse psychologique, mais de manière asymptotique. Alors, on ne peut pas déceler ça, alors à la place de les prendre pour des fous ou peu importe. On peut penser à Juliano Grey, le cas avec la STM. Et puis d'éviter en sorte que ça puisse escalader et que les gens puissent être considérés davantage comme des êtres humains à part entière au-delà de leur couleur, au-delà de leur situation psychologique ou situation sociale.

1510

1515

1520 Alors, c'est pas mal ce que je voulais dire par rapport aux micros agressions. Comme je vous disais c'était plus dans le domaine empirique de la chose, et puis de vous laisser savoir que moi j'ai décidé de quitter le domaine des ressources humaines parce que j'étais constamment en conflit. Je me suis dit: « c'est pas parce qu'une paie est intéressante qu'il faut aller à l'encontre de ses valeurs propres ». Alors, si vous êtes végétariens est-ce que vous allez appliquer dans une boucherie? Peut-être, pas parce que chaque jour vous allez être en conflit avec vous-même.

1525 Alors, dans ce sens-là, et puis le but étant de faire en sorte que davantage de gens s'accrochent à leur rêve que d'avoir à les délaissier pour cause d'exclusion, pour cause de commentaire ou quoi que ce soit. Alors, voilà.

1530 Alors, en termes de recommandations, ce serait de créer des *safe space* pour faire en sorte que les gens en employabilité, je pense aux conseillers en ressources humaines autant junior que senior, puissent, qu'on puisse colliger leurs expériences, qu'on puisse colliger, statifier aussi leurs expériences, les contrecoups qu'ils sont appelés à vivre de sorte qu'on puisse quantifier tout ça. Et de faire en sorte que si tout le monde dit la même affaire, il y a peut-être quelle que chose à voir, il y a peut-être anguille sous roche aussi.

1535 Alors, de faire en sorte qu'ils se sentent rassurés et par peur de réprimande, je vais perdre mon emploi si je parle contre mon employeur. Alors, pas mettre ça dans l'optique d'avoir à pointer du doigt qui que ce soit, mais dans l'optique de « dites-nous ce que vous avez vécu », qu'on puisse colliger tout ça et de faire en sorte qu'on puisse développer davantage de culture d'entreprise, davantage d'humanité au sein de l'emploi puisqu'on passe plus de 75% de notre vie au travail. Et puis, un parent qui est frustré au travail, il ne peut pas taper son boss, c'est qui qu'il va taper à la maison?

1545 Alors, dans ce sens-là, de pouvoir délimiter et puis diminuer les dommages collatéraux qui pourraient s'en suivre aussi. Alors, je pense à Côte-des-Neiges, je pense aux kids à Montréal-Nord ou quoi que ce soit, alors de faire en sorte que à même leur foyer qu'il y ait ce sentiment d'inclusion davantage que cette frustration d'avoir choisi un pays qu'on aime, d'avoir

immigré ici ou d'être né ici par défaut parce que nos parents sont venus ici puis qu'on est né ici, mais de faire en sorte que les gens puissent se sentir comme étant québécois, québécoises peu importe. Et puis que la société aussi renvoie ce même effet miroir.

1550

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci Monsieur Najwel. Euh...

1555

M. JOËL NAWEJ :

Merci à vous. Nawej.

1560

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Nawej, ça faisait trop longtemps que....

1565

M. JOËL NAWEJ :

Je sais, on était dû Madame Alcindor.

1570

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Oui, mais écoutez, je dois vous rappeler quand même notre mandat à l'intérieur des compétences de la ville de Montréal.

1575

M. JOËL NAWEJ :

Oui, je vous écoute.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1580 Et, je pense que vous nous avez, et je suis sûre que les fournisseurs de la ville de
Montréal, que la ville de Montréal aussi, il peut y avoir des exemples de mauvaise expérience
que vous évoquez comme conseiller en ressources humaines et dans d'autres choses. Mais en
ce qui concerne le privé, malheureusement notre mandat ne concerne pas ça. Sauf que la ville
de Montréal, c'est l'un des plus gros employeurs.

1585 **M. JOËL NAWÉJ :**

Et influenceurs.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1590 Influenceurs mais surtout fournisseurs de services aussi et contracteurs avec des
compagnies. C'est-à-dire qu'il peut y avoir une obligation contractuelle où on demande à ceux
qui passent contrat avec la ville de Montréal d'être assujettis à un certain nombre de choses,
mais je veux en même temps être honnête avec vous pour que vous ne pensiez pas que le
1595 racisme, il y avait une intervenante avant vous qui disait que c'était un véritable fléau, on ne
pourra pas éradiquer tout le fléau.

Mais, en s'attaquant à la ville de Montréal, en s'attaquant, je veux dire en interpellant la
ville de Montréal, en interpellant, vous avez parlé de son pouvoir d'influence, mais en interpellant
1600 aussi ses fournisseurs, je veux dire les gens avec qui elle passe des contrats, ça fait quand
même un gros bassin.

M. JOËL NAWÉJ :

1605 Absolument, quand j'avais mentionné le point de santé mentale, alors de faire en sorte
qu'il y ait des ressources dans les quartiers dits défavorisés que ce soit à travers les CLSC, à

travers les centres communautaires, que les familles qui ont quelqu'un avec de la santé mentale puisse avoir une gratuité ou sinon avoir droit à des services qui sont subventionnés.

1610 Puis, de pouvoir faire en sorte aussi que les formations données aux officiels soient sensibles à ces possibles détresses psychologiques, et de faire en sorte que des cas puissent être évités et que des vies soient davantage sauvées. Alors dans ce souci-là aussi.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1615 Vos recommandations, on va les prendre en considération. Je vous dis seulement, je vous rappelle le terrain d'atterrissage.

M. JOËL NAWEJ :

1620 Oui, absolument.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1625 Je pense qu'il y a, est-ce que... Madame Gold?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1630 Oui, bonsoir.

M. JOËL NAWEJ :

1635 Bonsoir.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1640 Vous avez mentionné que Côte-des-Neiges est perçue d'une façon négative. J'ai déjà
entendu qu'il y a une perception de Côte-des-Neiges en haut et une autre perception de Côte-
des-Neiges en bas.

M. JOËL NAWÉJ :

1645 Exact. En-dessous de Côte Sainte-Catherine.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1650 Oui. Ma question est la suivante, peut-être que ça a l'air un peu simpliste, mais j'aimerais
que vous nous disiez quelques mots sur ma question qui est : pourquoi pensez-vous que Côte-
des-Neiges est perçue d'une façon négative? Est-ce que c'est à cause de sa démographie et à
cause des postes de pauvreté?

M. JOËL NAWÉJ :

1655 Je pense que c'est une intersectionnalité de points. Et puis, alors comme vous l'avez
mentionné il y a ce clivage entre le haut et le bas de la Côte, et puis moi je me souviens quand
on était petits, on pouvait regarder le haut de la Côte et puis se dire que nous aussi un jour, on va
manger et sortir au top. Parce que c'est là qu'il y avait tous les restaurants, c'est là qu'il y avait les
1660 universités, les cafés, alors que le bas de la Côte était moins bien desservi. Je ne sais pas si
vous avez déjà fait un tour au Plaza Côte-des-Neiges, alors si vous regardez l'état dans lequel le
Plaza, maintenant il se fait une nouvelle figure. Mais il y a cette distanciation entre le haut et le
bas de la Côte.

1665 La littérature qui a souvent été utilisée à l'endroit de Côte-des-Neiges est souvent
négative. Quand on en parle, on sait que c'est rarement pour dire que « Hey, les élèves de

l'école La Voie ont tous fini leur secondaire 5 ». J'ai jamais entendu ça. Mais, quand il y avait un cas isolé ou quoi que ce soit, ça pouvait être amplifié davantage.

1670 Alors, et puis surtout aussi, je crois qu'il y a un certain... on peut jouer aussi avec, entre guillemets, je n'aime pas le terme mais « l'ignorance » des gens où est-ce que les nouveaux arrivants ne sont pas encore connectés à savoir qu'est-ce qu'il se passe. Alors, les gens ne sont pas nécessairement enclins à ...

1675 Nous on a vécu dans un immeuble et l'immeuble à côté de chez nous était délabré, barricadé, placardé mais c'était comme étant normal parce que c'était quelque chose qu'on voyait plus comme dans le bas de la côte. Alors, personne était, dans les enfants personne était déstabilisé jusqu'à tant qu'on se fasse des amis à Outremont puis alors « oh wow », O.K., il y a quelque chose de différent.

1680

Alors, je ne sais pas si j'ai pu répondre à la question.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1685 Oui, oui. Pouvez-vous dire quelques mots si vous pouvez, si vous ne pouvez pas c'est parfait aussi, sur la relation entre les postes de quartier du SPVM qui desservent Côte-des-Neiges et la communauté racisée anglophone à Côte-des-Neiges?

M. JOËL NAWAJ :

1690

Bien déjà moi j'ai grandi du côté de Côte-des-Neiges un peu plus francophone vers place Darlington. Le côté anglophone est un peu plus vers place Plamondon. Et puis, vers Plamondon il y avait une certaine présence policière aussi vu que c'est une agglomération davantage où est-ce qu'on avait des gens des West Indies, les Jamaïcains, les Islanders, beaucoup de philippins et tout.

1695

Alors, des communautés qui étaient déjà à la base à Côte-des-Neiges depuis plusieurs années. Il y avait déjà beaucoup d'exodes quand ils avaient commencé dans les années 50, le début de Griffintown. Alors des gens qui étaient de la Petite-Bourgogne ont été expropriés à Côte-des-Neiges.

1700

Alors, est-ce que ça, ça peut rentrer dans la frustration qui peut, *build in*, chez certaines personnes ou quoi que ce soit. Et puis d'être ici depuis plusieurs générations et de voir que les choses ne changent pas et comment est-ce que moi je n'arrive pas à me trouver un emploi? Je viens d'ici. Mon grand-père vient d'ici, et cetera. Alors, est-ce que les gens baissent les bras davantage, je peux comprendre ça.

1705

Parce que si je fais le parallèle au secondaire, on pouvait avoir des présentateurs qui viennent nous parler des postes au Cégep, les possibilités d'emploi. Mais, bizarrement toutes les diapositives ou toutes les brochures, il n'y avait personne qui nous ressemblait.

1710

Alors, d'entendre les échos dans la salle d'autres camarades de classe qui se disent « bien tout ce que je peux faire c'est être mécanicien, alors pourquoi est-ce que je viens à l'école »? Parce que c'est juste là que j'ai vu un latino, c'est juste là que j'ai vu un noir, c'est juste là que j'ai vu un ci. Alors il y a beaucoup de gens qui ont baissé les bras.

1715

Et puis le besoin, le souci de représentativité selon moi, avoir eu ça plus jeune et puis c'est pour ça que moi je m'implique pour pouvoir inspirer que ce soient les jeunes de la diversité ou de Côte-des-Neiges, parce qu'il y a beaucoup de gens avec qui j'ai grandi qui auraient pu être sauvés si seulement ils avaient vu une personne qui leur ressemblait à la télé ou la personne qui vient présenter dans les écoles.

1720

Alors, je crois que ce souci de représentativité est à faire conjointement et puis c'est ce qui peut faire en sorte que les gens s'accrochent davantage et de dire, les gens me voient comme un criminel, je vais leur montrer que je ne suis pas un criminel.

1725

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Alors, merci infiniment.

1730 **M. JOËL NAWEJ :**

Merci à vous.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1735

Et puis, est-ce qu'on va à la pause maintenant, madame la coprésidente, ou est-ce que vous voulez enchaîner?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1740

Si vous le désirez, madame la coprésidente.

M. JOËL NAWEJ :

1745

Ça fait deux fois que vous parlez de pause, je pense que vous avez envie d'une pause.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1750

Oui, oui, c'est ça, je pense qu'on va aller prendre une petite pause. Peut-être d'une dizaine de minutes. On se retrouve au retour.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1755

Parfait.

PAUSE ET REPRISE

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1760 Alors Mesdames, Messieurs on va reprendre l'audition des opinions. Et je vais appeler
Monsieur Clayton Joseph Grunberg. Je vais apprendre votre nom. Depuis le temps que je vous
vois. Bonsoir.

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG :

1765 Okay. So I sit before you not only a very proud member of Montreal In Action, but as
your fellow citizen, and as a fellow human being of this planet. I believe you all know that I have
watched almost every minute of this process, quietly soaking in all of the knowledge and
experience of everybody around us, and I have got to thank you, first of all...

1770

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Oui, continue, because it's... yes, I think it is chrono and mic... (sound technical difficulty)

1775

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG:

So you just sat there focused and giving your utmost attention to every single person that
sat in this chair, and I believe you deserve to be recognized for that, and I really appreciate that.

1780

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Merci, thank you.

1785

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG:

1790 You're very welcome, and as well as our wonderful analysts and media staff. So I study education at McGill University, my focus is on citizenship, history, ethics, and religious culture and philosophy. I think we are witnessing here a sociological phenomenon, which is what I have coined 'the invisible crown'.

1795 We speak of systems and systematic; the word 'system' is so re-occurring, but no one ever truly names the system, right? We are discussing the nuance, the details of it and how it works, but no one has ever really pinned down and articulated what the system is.

1800 My family came to Canada in 1670. We all know that this country is a constitutional monarchy. This is not a republic, this is not a federation, this is a constitutional monarchy with a family that has ruled over this country from the very beginning, and if you trace its lineage back 37 generations of ruling, that is 1,200 years of this family. No one has ever mentioned them, no one has ever mentioned the Crown, no one has ever mentioned the history of the Crown.

1805 I have written extensive papers on the Crown's relationship with indigenous communities and the atrocious and systematic genocide of these people. It's in detail, it's in the House of Commons' notes that I have read. It's all there. It's not even up to debate.

1810 I believe this is a phenomenon that we have spent so much time, so many brilliant minds. You are all - I have read all of your biographies on the website and all of the brilliant minds that have come here, but no one has ever mentioned 'the system', and I believe that, that in and of itself, is a phenomenon that should be spoken about.

1815 Okay, so racism and systematic discrimination. You guys, I am not jealous of the task that you have to put forth some sort of plan to end racism. Like, I don't believe it is possible, first of all. It can be diminished, but it can never be eliminated. I devoted my life to education and philosophy, and I believe that's the only way, over many generations, that we will see some sort

of a change. It won't come quickly, and I believe, like many of the previous speakers, emphasized culture as perhaps the most influential medium for changing the collective consciousness of our society.

1820 Not just Montreal, but Canada, and I am not nationalist at all, I believe the whole world, and we are in a transitional period of redefining what it means to be a human being in the 21st Century metropolitan-style world, and we are witnessing the growing pains, we will say. I am very hopeful, after watching this process.

1825 I am a very cynical and critical person of the State, but from watching all - everyone was nice. You know, I expected to see perhaps some sort of - some collusion or things like that, but no, everyone is very nice, and everyone is - I can see in your hearts, in your eyes, that you care about what is going on here, and you actually should be honoured that you are part of such an historic and ongoing battle that has been going on for hundreds of years.

1830 And I believe we are actually in the last stretch of the race. Obviously, I don't want to diminish the suffering and the discrimination and the personal stories that people have had, but collectively our society, if you can contextualize it historically, our morality is refining itself at speeds never seen before.

1835 I understand that in 1982 we repatriated our Constitution, and this idea that now we are some independent country that's not true; this is propaganda put forth by the State, and we still are under the control of a European Monarchy that has ruled over the world, or at least a great part of it, for 1,200 years.

1840 I am not going to start talking about getting rid of the Crown, although I do believe that that would be a very symbolic gesture to all of the natives and indigenous communities that have suffered by this family, but I don't think that is going to happen, and I believe in forgiveness and compassion and moving forward, so as much as there is blood on their hands it is - hope is not

1845 lost, perhaps, and maybe they could even be part of moving this country towards a more refined moral identity.

So much to say, so little time.

1850 I have a recommendation; it is essentially the synthesis of all of these great ideas that have been put forth, but perhaps one that is a little more general, and as Mme. Alcindor proposed, a little bit creative and out-of-the-box.

1855 I am somebody, a bit of a dreamer, and I believe that it is through these types of perspectives and philosophies that great change takes place.

1860 So you, I implore you to be creative when it comes to your recommendations of how we should pivot our society, because the reverberations of this could echo centuries into the future, and I truly believe that you have an ability to really refine our society, depending on, we will say, how concise and hard-hitting your recommendations are.

So I beg you, sharpen the spear for when you go, because we won't have many opportunities like this again.

1865 So I believe that racism can be diminished by self-actualization. So we are all familiar with Maslow's Hierarchy of Needs, the pyramid with all of the - the security and the essentials for life that remain on the bottom, and as those prerequisites become qualified you can move up to evolve as a human being, and I have never met a self-actualized person who is a bigot, who is intolerant. Usually self-actualized people are open-minded, they understand nuance, and they devote their life to helping others, regardless to gender, race, sexual orientation. They don't care; they see the person as a human being, and a human being alone.

1870 That is why I have chosen to become a high school teacher, because I believe that it will be in the classroom, over many generations, that this work will take place. It will not be a simple

1875 fix-it, although my recommendation is concise, and aims to be quick and practical. In a 2017 CBC article, it said 46 percent of Canadians are at risk of losing their jobs within the next 10 to 20 years due to automation and artificial intelligence.

1880 The specific jobs that are at the highest risk are obviously the service industry jobs, the transport jobs, the non-academic jobs we will say; the jobs that, unfortunately, we understand are filled by racialized people, immigrants, people of all sorts of classes, but it's mostly them, and as much as I believe that we should, you know, motivate people to become millionaires, I don't care about them. I care about single mothers, I care about elderly, I care about children that are in the State's control.

1885 I believe that for those people, the millionaire seeking entrepreneurs, they will be just fine. They have resiliency; the cream usually rises to the top, but I believe that we, as we speak, millions of Canadians are in poverty, are struggling, are not self-actualizing. They are wasting their time scratching to get enough money just to pay the bills.

1890 And this leads me to the next article that I would like to bring forth; it's a Global News article that came out in 2019. More than half of Canadians can't pay their bills. Half of Canadians. This is a study that surveyed something like 2,000 people, with a margin of error of, plus or minus, 2.2 to 2.9 percent, which is essentially 19 out of 20. That is an extremely accurate sondage.

1895 So we have half of Canadians that can't pay their bills, credit is rising. We have an automation problem that will probably take away a lot of the jobs that those people would need to climb out of poverty. So, we are witnessing this perfect storm taking place here, where poverty is high and the ability for people to get jobs to climb out of poverty is becoming worse and worse, and is going to perpetuate with time, and who knows how quickly the automation sequence will take place?

1900

1905

I believe that even by making a recommendation to raise the minimum wage would only perpetuate the process of automation, because corporations would understand that it is more economically sound to cut their employees and bring in these new advanced machines to take these people's jobs, and again, that would only perpetuate poverty, in my opinion. These are Marx's critique of capitalism, and I believe they are more accurate today than they were during the Industrial Revolution.

1910

So what do we do, right? My recommendation: universal basic income, okay? Not \$10,000 a month per person, but a healthy amount, perhaps something like \$3,000 per month per person for everybody below \$50,000 a year. You can call it universal basic income, you can call it a negative tax return; you can label it however you think is the most, we'll say rhetoric-filled way to get this policy pushed forward, because those single mothers are out there tonight, and you know one way that would eliminate despair? Money in their bank accounts.

1915

And it is so easy to say. You know, when I have money I don't feel stressed. I feel, I feel optimistic, I am not worried about my neighbours. We understand there's correlations between nativism and immigration and economic instability; we witnessed this during the creation of this country, be it the Chinese wave of immigrants, the European wave of immigrants, the black wave of immigrants.

1920

There's always a new 'other', and I believe in a 21st century Montreal we are redefining what it means to be a Montrealer. It is not your typical white Anglo-Saxon, it is not your French Quebecois; it is a cultural mosaic of all sorts of people from around the world, and this will only become more prominent with time.

1925

1930

In the wake of World War 2, our economic system, which is now neo-liberalism, which nobody knows about. No one knows about neo-liberalism. That's akin to living in Stalinist Soviet Union and not knowing what communism is. Wouldn't that be a phenomenon, if you met somebody there, you would say ' Where are you living? Are you living under a rock? Like, how don't you know what communism is living in Stalinist, in the Soviet Union?' But yet when you ask

1935

people here what is neo-liberalism maybe one out of 100 people will give you something close to laissez-faire economics, State deregulation. So, we witnessed the Great Depression, we witnessed Canadians of all walks of life suffer in that, and we learned through, we'll say refining our economic process with Keynesian-style economics, which is called the post-war consensus economics, also known as imbedded liberalism, which puts the everyday person at the priority of the Government and the economic system.

1940

So, you have the dichotomy between labour and capital, and those are the two classes of systems that have been analyzed and put forth of how our system works, and labour is losing its ability to fight for itself, and will only lose more and more as time goes by, with automation, and the race to the bottom, which is, again, another sociological phenomenon by which if everybody is undercutting everybody, it drives the whole wage market down, and it makes it very difficult for the everyday person to pay their bills, just to live.

1945

Think about it, if you were born you have to pay. Isn't that a weird thing? You are born by virtue of nothing and you have to pay, you have to work, and the system we know is broken. We have tons of experts that come - I don't want to repeat them, you know, I understand that time is running low, but I would just emphasize this one last time, is that if we take despair out of our society, people worrying about how they are going to pay their bills, crime will decrease. The pursuit of creative projects will increase. Love for your neighbour will increase. It will stimulate the economy.

1950

1955

This has been proven before by John Maynard Keynes in his solution to the Great Depression; if you put the money into the hands of the population that money then gets spent back into the system and then the system grows. This trickle-down economics is propaganda that has been perpetuated by these large corporations to further deregulate our system and take Government out of finance.

1960

If anything the Government should be doing, it should be regulating these greedy corporations that are essentially causing austerity in our country, and I speak primarily of the

1965

chartered banks. They, since 1974, have had permission to create and loan our money into existence, and we owe it back to them with compounded interest? That is ridiculous if you ask me, especially when we have a Central Bank which is unique to the whole world.

1970

The Bank of Canada had the ability, between 1935 and 1974, to loan interest-free loans to the federal, provincial and municipal governments. We need to utilize this bank for what it is before we lose it, and we should utilize the technologies that are coming out today.

1975

So I don't say we should put Canadian dollars into the pockets of everyday citizens; I believe the Bank of Canada, this is the real recommendation, should create a block chain crypto currency coin that was created and controlled by the Crown, not by the private banks, by the Crown, by the people of Canada, to eliminate despair in the everyday lives of Canadians.

1980

Where is the money going to come from? Well, I just have to quote brilliant people like presidential candidate Andrea Yang in the United States and Bernie Sanders; they say if you put a 1 to 2 percent tax on all corporate and financial transactions - 1 to 2 percent, nothing crazy, that would pay for the whole welfare state to uplift itself and not out of the pockets of everyday Canadians, but out of the ridiculous profits that are coming out of these gigantic corporations.

1985

So when you make your recommendations how amazing would it be that this Committee is what ended up causing a new welfare state in Canada that ends up eliminating despair, motivating people to self-actualize as human beings, and essentially put the control of the system back into the hands of everyday Canadians - the single mothers, the immigrants that have sought a better life by moving here - and I believe that it is not something that is too crazy.

1990

I mean, I believe it is a little crazy, but I believe, I believe it will actually solve...

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Why are you pointing to me?

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG:

1995

Nothing personal at all, it was just a hand gesture. I just think that if we dream big this is our chance. Like, this whole room could go down in history as the catalyst that moved to a neo-welfare state of Canada, and that is what attracted the world to come to here. It wasn't the Rocky Mountains, it wasn't the poutine, it was that Canada took care of its citizens, and the fact that I can come up here and criticize the Crown to the State is an incredible privilege that we should all be very grateful, because back in the day, I would not be welcomed with a glass of water and a microphone; I would be welcomed with a guillotine that was going to quiet my criticism.

2000

2005

But times have changed, and that is why I am optimistic, and again, I implore you, dream big when it comes to your recommendations because if it doesn't work, well we are where we are now, but if it does work, I believe that this consultation and the OCPM could essentially go down in Canadian history as the catalyst that moves us towards a more equitable financial system for all Canadians, be it of any colour of skin, any religious denomination, and any - I don't care - every Canadian.

2010

2015

I would even say extend it to newly-arrived people that haven't even received their citizenship yet. If you come to this country and you are engaging with the system the system should take care of you, and I also believe that we can have an opt-out option for people that don't want to take their universal basic income, and that could be seen as a virtuous act of prestige, which we all seek to acquire. We all seek to be prestigious in the eyes of others.

2020

So I believe that not all Canadians would take it; it would only be the ones that truly need it. If people abused it, well people are abusing it already, but the money would be in the account of the single mothers, the elderly, and the people who need it today as we speak, not 30 years down the line. I mean today.

And again, I understand you have allowed me 20 minutes to speak, and I truly appreciate that. Thank you very much for your time.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2025

Merci. Thank you, Mr...

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG :

2030

Vous pouvez parler en français si vous voulez.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2035

Yes, well you don't want me to scratch your ears for...

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG :

Vous parlez si bien.

2040

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2045

Ah oui, you are very nice. The first thing - well, it's a nice discours, and maybe you are talking to converti in a way, because this kind of thing, we dream about that for years. As you know, our - how do you say - our trail is around the competencies of Montreal, you know that, but I want to say just one thing. We are deeply proud to be into this consultation, and before we hear you we want to be very creative, we want to be very targeted, and we will do our best to be out-of-the-box.

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG :

2050

I have no doubt.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2055

Est-ce que quelqu'un a une question?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2060

As usual.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2065

As usual, Mrs. Gold. Just do it.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2070

Okay. The concept of self-actualization, I am not sure quite - do you mean the opportunity for a person to reach their full potential, is that what you are referring to?

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG:

That is specifically what I am referring to.

2075

Mme JUDY GOLD, commissaire :

That is what you are referring to.

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG:

2080

Which has a by-product that diminishes intolerance.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2085

I appreciate what you said, it really speaks to the inextricable relationship between socioeconomics and political conditions and discrimination; it goes hand-in-hand. Just one little comment on perhaps one of your philosophical comments that you made. You said - and economic - put money into the hands of the people, and the economy will grow, okay. You also

2090 said you will also love your neighbour. Is it that simple, do you think? Maybe it's - we may need another forum to answer this question, but...

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG:

2095

Of course.

Mme. JUDY GOLD:

2100

That is my only reflection on what you said. Is it that simple in terms of loving your neighbour? The economy, perhaps, but loving your neighbour... I just wonder.

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG:

2105

Well that, again, goes back to the educational pursuit of self-actualization. I think the more that we appreciate the psychological aspects of our reality, we become less offended at the behaviours of others because we understand most of the time it is projection, you shouldn't take it personally, and often it is just miscommunication.

2110

So I truly do believe that, I mean it is cliché to say, but yes. Yes, love, love is a by-product of self-actualization, and self-actualization is only obtained when you have time, you have resources, you have the ability to educate yourself, learn. If it was up to me, all education in Canada would be free. You would actually have a subsidy, and I am a grateful student of McGill that has received a lot of money and help to go back to school to become a teacher, and I am

2115 very grateful, and I implore my fellow citizens to take advantage of that, but I would even push that into a further and more intensive pursuit to self-actualize the society, because I mean I have never met a guru or an enlightened person who is a bigot, and maybe they exist in 7 billion people, but, but it's...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2120

Personally, I just want to thank you for your presentation.

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG:

2125

Well, thank you very much, and again I thank you guys so very much, and if it comes - I understand this is a municipal recommendation, but nothing is stopping you from making a declaration to the whole country, because victims of racism in Manitoba, it's the same victims of racial discrimination in Montreal. That doesn't matter to me, I don't care where you are living. So we need to take this - and Montreal is an extremely respected city in the world, so this could put a chain of events that go to other countries that - especially if it works.

2130

If we see that our economy grows, other countries will follow suit, but there has to be a first country that does it, and if you look at the history of Canada and it's a welfare state it would make perfect sense that Canada is the place to do it, and it would be - I understand maybe this wasn't a consultation on economics and things like that, but again, creativity, right? We understand indirect causations, and if perhaps it is as simple as just putting \$3,000 a month - not in Canadian dollars, but in a crypto currency that is controlled by...

2135

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2140

The Crown.

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG:

2145

...the Crown, the Bank of Canada, where all interest is re-put into social programmes, and it is funded by a small increase in taxes in the financial and corporate transactions, and I don't think it is that complicated.

2150

It all exists, and somebody is going to eventually do it, and it would be wonderful if it emerged from this conversation, and this is not my conversation. I am just one of many, many people that have brought great ideas forward, and if, if people had the financial freedom to pursue their things, a lot of the people that came today would be more impactful, so it would create a ripple of empowerment into the, into the hands of the citizens and not the State.

2155

You have 25,000 employees just in the Municipal Government of Montreal.

I understand you have given me more time than most, and I appreciate it. So, I thank you once again, and I will remember this for the rest of my life.

2160

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Merci beaucoup.

2165

M. CLAYTON JOSEPH GRUNBERG :

You're welcome.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2170

Bonne soirée.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2175

Écoutez, nous devons inviter le dernier intervenant et je suis un peu perplexe, j'ai deux noms. Il y a Monsieur Jean-Yves Gagné et est-ce que Monsieur Rito Joseph serait là?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2180

Ah il est arrivé.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2185

C'est pour ça que je dis ça!

Alors, Monsieur Gagné vous allez vous exprimer, puis Monsieur Joseph vous passerez en dernier.

M. JEAN-YVES GAGNÉ :

2190

Je pensais que je serais le dernier.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2195

Moi aussi.

M. JEAN-YVES GAGNÉ :

2200

Mais, vous ne m'en voudrez pas si je vous brasse sur la cage un peu. Je vais parler de l'adaptation du métro qui est une honte indescriptible à Montréal. Je vais raconter ce qu'il s'est passé, comment ça s'est passé.

2205

Madame Gauthier dans son témoignage a effleuré la situation, elle a dit qu'il y avait juste 15 stations de métro sur son dessin qui sont adaptées. En réalité, il y en a 3 à Laval qui ont été bâties avec ascenseur. Donc, la STM a adapté 12 stations de métro en 15-20 ans. Je sais qu'à un moment donné, il y a en moyenne 0.9. Ils devaient adopter une moyenne de 3.15. ils s'étaient engagés par écrit.

2210

O.K. Mon nom est Jean-Yves Gagné, j'étais autrefois avocat et par la suite j'ai été manufacturier. J'étais propriétaire de Sylvain Fourrures pour ceux qui l'ont connu. J'ai fait de la sclérose en plaques à 43 ans et j'ai pris ma retraite à 49 ans. Trop malade. J'ai encore un triporteur. Je voyage souvent en triporteur. Pas toujours mais souvent.

2215

À ce moment-là, je prends les transports adaptés parce que les stations de métro ne sont pas tellement adaptées, ce qui est beaucoup d'inconvénients, ce qui est très coûteux. On parle de 30 millions par année à peu près là, ça coûte à Montréal pour le transport adapté. La ville elle en paie une partie, la STM en paie une partie puis le provincial en paie une partie. Autrefois, c'était 15 % ce que le provincial payait. Ils ont réduit. En tout cas, je ne sais pas à combien ils sont rendus.

2220

J'ai été en chaise roulante. Il y a plus de 20 ans j'étais en chaise roulante. Par la suite, j'ai utilisé un triporteur. Par la suite, j'ai commencé à marcher avec une canne. Puis à un moment donné, j'ai décidé que la canne c'est assez là. Tous les intervenants dans le milieu des personnes handicapées me disaient « t'es un maudit fou, tu vas tomber, tu vas te casser la hanche ». J'ai mes valeurs, là, mais ma santé il faut que je m'en occupe.

2225

Puis, c'est à force de me forcer que je que ça va s'améliorer puis de fait, ça a fonctionné. Je ne me suis jamais cassé la hanche. Je me suis fait des petits bobos là, mais je ne me suis jamais cassé la hanche.

2230

Je m'occupe, depuis que j'ai pris ma retraite à 49 ans, de droit social, principalement des droits des handicapés. Je suis dans toutes sortes d'organismes, je suis président de ci, je suis président de ça. En tout cas, je suis dans beaucoup d'organismes.

2235 Il y a 15-25 ans, quand Serge Ménard était ministre des transports, je ne sais pas si vous vous en souvenez là, dans le Gouvernement Parizeau je pense, il avait convoqué un colloque pour l'adaptation du métro de Montréal où toutes les personnes intéressées étaient convoquées, incluant la STM évidemment. Et, le résultat de ce colloque-là c'est que la STM s'est engagée par écrit à adapter le métro en 17 ans.

2240 À l'époque, on gueulait en tabarnouche parce qu'on disait: « 17 ans, c'est le bout du monde, c'est bien trop long, ça n'a pas de maudit bon sens ». Londres a adapté son métro en 5 ans. 76 % de leurs stations de métro ont été adaptées en 5 ans. Il reste juste des stations secondaires qu'ils ont continué à adapter tranquillement. Toronto est trois fois plus adapté que
2245 Montréal.

Comment ça se fait que Montréal a une moyenne de 0.9 station adaptée par année alors qu'elle s'est engagée par écrit à en adapter 3.4 par année? Je vais vous raconter comment ça s'est passé puis je vais vous jurer que... Les gens qui ont fait ça, ils n'ont pas de quoi être fiers, c'est vraiment criminel comme agissement.
2250

En 1981, l'ONU a décrété l'année internationale des personnes handicapées. Pendant toute l'année, les journaux parlaient de ça à tous les jours, la télévision, partout, la radio. On ne parlait que de cette question-là en 1981. C'était vraiment un sujet très répandu.
2255

Pendant ce temps-là, la STM bâtissait la ligne Jean Talon, la ligne bleue, sauf erreur. Ils ont donné instruction spécifique à leurs architectes de ne pas adapter le métro. Alors qu'on parlait juste de ça. Les moyens de rendre la vie plus confortable aux personnes handicapées. La STM a donné instruction spécifique à ses architectes de ne pas adapter les stations de la ligne bleue.
2260

Vous savez comme moi que c'est pas compliqué à comprendre, que si tu poses des ascenseurs dès la construction d'une station de métro, ça coûte 10 fois moins cher que s'il faut que tu démolisses puis tu rebâtisses la station de métro avec des ascenseurs plus tard. Ce qui arrive maintenant.

2265

La STM est une société municipale, donc je pense que je suis au bon forum pour raconter un petit peu ce qui s'est passé, comment ça se fait? Vous savez qu'à Laval, ils ont bâti trois stations avec le nouveau règlement comme quoi les stations devaient être adaptées. Donc, la STM n'en a adapté que 12 en 15-20 ans. Ils n'ont pas de quoi être fiers.

2270

En 2010, le Canada a ratifié la convention internationale sur les droits des personnes handicapées. C'est resté une question de principe. Ça n'a pas donné grand-chose de concret. À l'époque, Marie Turcotte qui est une fille handicapée, très handicapée, était représentante des handicapés sur le conseil d'administration de la STM.

2275

Marie Turcotte, c'est l'ancienne présidente du RUTA, le Regroupement des Usagers du Transport Adapté. Moi aussi j'ai été vice-président du RUTA un bout de temps. Elle était également vice-présidente d'Ex aequo, un organisme de défense des droits des personnes handicapées. Elle siégeait sur le conseil d'administration de la STM. Quand ça a commencé à chauffer, que les organismes ont commencé à dire « eille minute, vous avez des engagements écrits là vous autres, vous ne les respectez pas. » Le conseil d'administration de la STM a demandé à Marie Turcotte de leur obtenir une lettre du RUTA.

2280

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2285

Une lettre du?

2290

M. JEAN-YVES GAGNÉ :

2295 Du RUTA, Regroupement des Usagers du Transport Adapté, qui est comme le syndicat des usagers. Le conseil d'administration donc de la STM a demandé à Marie Turcotte qui est l'ancienne vice-présidente du RUTA, d'obtenir une lettre du RUTA comme quoi ça ne causait pas de problème si c'était retardé.

2300 À l'époque, la directrice générale du RUTA, c'était une jeune fille qui s'appelait Larouche, bien malcommode. Elle a donné la lettre à Marie Turcotte sans consulter son conseil d'administration, ni personne. Elle a fait cette lettre elle-même. Quelques lignes. C'est sur cette base-là que la STM s'est considérée relevée de ses obligations d'adapter le métro en 17 ans. Aujourd'hui ça fait plus que 17 ans, puis on est rendu à 12 stations adaptées sur 65 plus 3 à Laval.

2305 Alors moi je calcule que la manière dont ils ont agit c'est absolument indescriptibles, inacceptable de la part d'un organisme paramunicipal comme la STM d'obtenir une petite lettre d'une jeune fille comme quoi ça dérangeait pas comme quoi si la STM ne tenait pas ses engagements, que c'était un peu plus long. Un peu plus long, pardon?

2310 Aujourd'hui la STM quand ils adaptent une nouvelle station, ils font un gros chiard, ils en parlent beaucoup, puis ils font beaucoup de publicité là-dessus. Mais c'est une fois par année alors que ça devrait être trois, quatre fois par année.

2315 Quand c'est arrivé l'histoire du 17 ans, personne était content dans les organismes pour les handicapés, dans les personnes handicapées non plus. Tout le monde disait « Voyons donc, 17 ans je vais être mort ».

2320 Aujourd'hui, j'ai 70 ans puis je ne peux pas encore prendre le métro avec mon triporteur. Je l'ai pris quelques fois quand ça s'adonne que les deux stations entrées et sorties sont adaptées, mais c'est excessivement rare. Autrement dit, la plupart du temps je prends le

transport adapté, ça coûte les yeux de la tête. Les yeux de la tête. Et on est mal servi. D'ailleurs, ce soir je suis arrivé en retard à cause du transport adapté justement.

2325 Si le métro était adapté en entier, il n'y a pas de crainte pour l'encombrement comme on sait que la ligne orange est trop utilisée. Parce que les véhicules vont toujours dans la première station. La balance du métro ça ne dérange absolument rien. Ça pourrait déranger un petit peu dans les premiers wagons mais ça ne changerait pas grand-chose. Puis le transport adapté serait réduit de moitié probablement si toutes les stations étaient adaptées. Moi j'habite à côté de la station Sherbrooke, mais elle n'est pas adaptée.

2330 C'est tellement pratique, je vais vous conter quelque chose. Une fois, l'an passé, je me suis fait opérer dans le nez, une petite opération d'une heure à l'Hôpital Fleury. Mon médecin m'a envoyé là. Puis, j'étais là de bonne heure le matin, puis j'avais pris un retour à 5 h 30 le soir, c'était supposé être tout fini. J'avais été avec mon triporteur.

2335 À 5 h 30, je ne suis pas prêt à partir, je suis encore entubé. Fait que je cancelle mon transport de retour. À 8 h 30 à peu près, l'infirmière elle vient me dire « bon c'est correct, vous pouvez partir ». Elle m'enlève le tube, tout ça. Mais ça a bien tombé à cette occasion-là parce que j'ai roulé mon triporteur jusqu'à la station Henri-Bourassa qui est adaptée. J'ai roulé en métro
2340 jusqu'à la station Berri-UQAM qui est adaptée. Ce n'est pas si loin que ça de chez nous. Alors, finalement je me suis sorti d'un problème parce que c'était faisable avec le métro.

2345 Le métro, aujourd'hui là, ça serait absolument impensable de penser que Montréal n'aurait pas de métro. Ce serait absolument impensable. Peut-être que vous autres vous ne le prenez pas souvent, mais je peux vous dire que la ligne orange à 5 heures cet après-midi, là, 5 h 30 là, ça va prendre des pousseux comme au Japon, là, qui poussent le monde. C'est plein, plein, ça n'a pas de bon sens. C'est vraiment une nécessité sociale.

2350 Alors les personnes handicapées c'est quand même 10 % à peu près de la population, c'est quand même beaucoup. Et puis, il faut s'organiser, la société doit rendre justice à ces gens-

là. Monsieur Marvin Rotrand, qui était autrefois vice-président de la STM pendant 10 ans, a déjà dit une fois, j'étais là dans la salle : « Le transport adapté, c'est une question de justice sociale ». Bon c'est beau en principe, mais si le métro était adapté adéquatement ça serait beaucoup plus avantageux que le transport adapté.

2355

Alors, j'ai dit ce que j'avais à vous dire. C'est une honte la manière dont ça s'est fait, que la STM s'est libérée de ses obligations. C'est une honte. Ça n'a pas de maudit bon sens. Puis quand ça a sorti l'histoire, là, je n'ai pas besoin de vous dire que la petite Larouche elle a pris le bord puis vite. Elle a été congédiée. Parce qu'elle a donné une lettre sans consulter personne, sans consulter son conseil d'administration. Personne. Une petite lettre de même comme ça. Puis la STM s'est contentée de ça. Je ne suis pas sûre que ce soit une lettre qui a une grande valeur, mais la STM s'en est contentée. Puis, le résultat est épouvantable. Ils ont adapté 12 stations en 15-20 ans.

2360

2365

Alors, c'est ce que j'avais à vous dire.

D'après moi, c'est une honte indescriptible pour Montréal. Moi, j'aime ma ville. J'habite à Montréal depuis belle lurette et puis j'ai honte de cette situation-là parce que c'est vraiment pas correct. Surtout venant d'une société paramunicipale. Si c'était un bum qui avait fait un mauvais coup, tu te dis bon, c'est pas surprenant. Mais qu'une société paramunicipale agisse comme ça, je m'excuse mais c'est absolument inacceptable.

2370

Puis, ce que je vous dis est absolument vrai, là. Ça a été sur Internet dans les sites appropriés là de façon très... ça s'est parlé beaucoup à l'époque quand c'est arrivé, quand la petite Larouche a été congédiée ou a démissionné, je ne sais pas trop là. En tout cas, ça s'est beaucoup parlé là que c'est une vraie honte la manière dont ça s'était passé. Puis il y a des gens qui ont demandé la démission de Marie Turcotte qui n'a pas démissionné évidemment. Elle, elle gagnait 24 000 piastres par année comme commissaire à la STM. Elle n'a pas démissionné, elle a gardé sa job. Mais c'est une honte terrible.

2375

2380

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2385 Monsieur Gagné, je pense que nous partageons votre sentiment d'exclusion, le fait que
comme personne handicapée, votre autonomie se trouve réduite à tout moment alors qu'il
pouvait y avoir un engagement. Et même s'il n'y avait pas d'engagement, actuellement je pense
que c'est pour être un citoyen, pour profiter de vos droits de façon la plus égale possible, je
comprends personnellement et je suis sûre que c'est le cas de mes collègues aussi, je
comprends votre réaction.

2390 Je ne sais pas si mes collègues ont des questions à poser ou des commentaires à faire,
mais soyez sûrs que nous... Oui?

M. JEAN-YVES GAGNÉ :

2395 S'il y a des questions, gênez-vous pas. En tout cas, je pense que j'ai été assez clair.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2400 Oui, nous avons entendu et vous nous avez éclairé sur le contexte dans lequel cette
injustice a pu s'instaurer et demeurer. Ce qui nous importe surtout c'est que si nous pouvons
contribuer à ce que cette exclusion soit rétablie.

M. JEAN-YVES GAGNÉ :

2405 C'est ce que je souhaite et c'est pourquoi je suis venu ici faire ce témoignage-là,
spécifiquement pour ça. Ce qui m'a allumé là, c'est quand Madame Gauthier, parce que je suis
membre du RAPLIQ aussi. Quand Madame Gauthier a dit : « Mais il y a juste 15 stations qui sont
adaptées ». Ça m'a allumé une lumière.

2410

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Les souvenirs sont remontés.

2415 **M. JEAN-YVES GAGNÉ :**

C'est ça. Ça m'a rappelé les anciens souvenirs. Puis je me suis dit, bien il faut leur expliquer comment ça se fait qu'on est en retard comme ça. Toronto c'est trois fois plus.

2420 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

On apprécie toujours d'être éclairés sur, sinon les causes, mais le contexte dans lequel l'inclusion ne peut pas s'opérer.

2425 On vous dit un gros merci et puis bon retour. Là vous allez retourner en triporteur? Non, c'était le transport adapté.

M. JEAN-YVES GAGNÉ :

2430 Non, là je suis en métro.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Vous êtes en métro? Parce que sinon attendre le transport adapté...

2435

M. JEAN-YVES GAGNÉ :

Parce que je ne savais pas à quelle heure.

2440

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

C'est ça.

2445 **M. JEAN-YVES GAGNÉ :**

Le transport adapté c'est tellement mal commode. Il faut que tu fixes une heure précise et si t'es pas à la porte à cette heure-là, ils s'en vont, puis là t'appelles pour en avoir un autre, et puis c'est trois heures après que t'en as un autre. C'est vraiment très rigide, c'est très mal commode. Ce serait beaucoup plus simple... Moi je reste pas loin du métro. Si le métro était tout adapté, je prendrais le métro beaucoup plus souvent pour me déplacer.

2450

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2455 Vous parlez à une convertie et à une habituée. J'accompagne quelqu'un qui est en transports adaptés.

M. JEAN-YVES GAGNÉ :

2460 J'espère que ça va donner quelque chose. Merci.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci infiniment.

2465

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Merci beaucoup. Je vais appeler maintenant notre dernière personne inscrite ce soir monsieur Rito Joseph.

2470

M. RITO JOSEPH :

Bonsoir, bonsoir. Ça va bien?

2475 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Ça va et vous?

M. RITO JOSEPH :

2480

Ça va, merci.

2485

Donc, je suis ici moi pour mettre un petit peu l'accent sur le profilage racial. Donc, je ne sais pas combien de personnes vous avez qui vous ont parlé de profilage racial. Je sais que c'est un sujet qui revient assez souvent.

2490

Récemment, on a vu les résultats du SPVM, comme quoi on arrêta quatre à cinq fois plus souvent les personnes de race noire et les autochtones. J'ai pas vraiment l'habitude de faire des consultations, par contre je pense qu'il y a un gros problème qui sévit à Montréal. Et la raison pourquoi je suis là ce soir, c'est que j'aimerais faire partie de la solution.

2495

Donc, quand je parle de ce problème qui sévit à Montréal, quand on parle de profilage racial souvent on parle d'un degré de déshumanisation. Et je m'explique. Le profilage racial fait en sorte qu'une personne qui voudrait mener une vie ou qui mène vie respectable, citoyen honnête est mis dans le même panier que certaines personnes qui mènent une vie peu commode, si je peux dire ça comme ça, pas nécessairement basées sur les traits de caractère, même pas basées sur un casier criminel ou un dossier criminel ou un casier judiciaire.

2500

Lorsqu'on a un jeune racisé de la communauté noire ou X, Y, marcher dans les rues de Montréal, conduire, circuler en général, peut passer d'un état stable à un drame en une fraction

de seconde. Et ça, on n'en a pas le contrôle. Et la raison pour laquelle on n'en a pas le contrôle, c'est que, moi je vous dirais à 95 % du temps, la personne qui nous interpelle ne nous voit pas comme un humain. Elle nous interpelle comme une proie.

2505 Et ça, je vous dis ça parce que j'ai été victime de ça aussi. Et lorsque la personne vous interpelle ou nous interpelle comme des proies, on se sent effectivement comme des proies. Donc on se sent effectivement comme quelqu'un qui se fait pourchasser.

2510 Alors là maintenant qu'est-ce que ça fait? Ça fait en sorte que non seulement on est une proie, on n'a pas les outils et probablement pas, je vous dirais, les connaissances nécessaires pour se sortir de telles situations. Donc à n'importe quel moment ça peut escalader.

2515 Et donc, la personne qui a été formée, qui a été mise en position pour justement pouvoir passer à travers de cette situation, devient celle qui est innocentée, qui a peur pour sa vie.

Et toi, l'être humain qui veut continuer ton chemin parce que tu vas quelque part, maintenant t'es sujet à te défendre contre une entité qu'à 99.9 % tu n'auras pas le dernier mot, ni raison. Mais tu dois te défendre. Te défendre de quoi? On ne sait pas.

2520 Par contre, la réalité est belle et bien présente. On se fait arrêter. Pas plus tard que la semaine passée, j'ai un ami qui s'est fait arrêter. Pourquoi? Parce qu'il était au volant de l'auto de sa femme. Lorsqu'ils ont écrit la plaque, ça a donné le nom d'une femme. On l'a arrêté.

2525 Est-ce que j'ai commis une infraction? Non. Est-ce que l'auto est en règle? Oui. Est-ce que mon permis est en règle? Oui. Est-ce que les assurances de mon auto sont en règle? Oui. Pourquoi vous m'arrêtez? Parce que le nom sur l'auto est le nom d'une femme.

Ensuite, on va devoir remorquer l'auto. Pourquoi? Parce que. Et là maintenant ça appelle du renfort. Et quand le renfort vient, le renfort ne vient pas pour calmer la situation ou rarement

2530 pour être un instrument de paix, non les renforts viennent souvent encore plus, ça le dit, pour amener du renfort à la situation.

2535 Donc non seulement il y a un manque de compréhension, non seulement il y a un manque de respect total envers la personne. Mais en plus de tout ça, on doit se défendre contre une entité X. Parce que moi je connais du monde qui ont été en déontologie et le processus est très rigide. Par contre, très peu peuvent dire qu'ils ont eu un résultat final. Et c'est la raison pour laquelle je suis là.

2540 « Consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques dans les compétences de la ville de Montréal ».

Qu'est-ce que la ville de Montréal mettrait en place pour empêcher ce genre de situation? Ou du moins si pas empêcher, pour diminuer ce genre de situation?

2545 Ça ne me dérange pas d'en parler. Mais je vais vous expliquer qu'il y a une raison pourquoi qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui osent aller loin dans le processus. Parce qu'ils ont très peu, très peu de personnes issues des communautés racisées ont confiance que quelque chose va vraiment changer. Et c'est ça qui est plus triste.

2550 Comment vivre dans une société où on est constamment conscient que le pouvoir est contre nous? Et à n'importe quel moment on voudrait démontrer voici comment je me suis senti à tel moment. On va nous expliquer les X, Y raisons, les mille et une raisons pourquoi oui on a dû nous arrêter. Pourquoi ce n'est pas de la faute de la personne. Pourquoi le policier s'est senti en sécurité. Pourquoi X, Y raisons.

2555 Maintenant, c'est sûr que c'est un discours qui est général, je parle à l'échelle macro sur la ville de Montréal. Je ne dis pas que tous les policiers sont mauvais et je ne suis pas là pour parler contre les policiers, mais comme on parle de racisme et de discrimination systémiques,

2560

quand on dit systémique, j'imagine qu'on parle du système, j'imagine que ceux qui sont là pour servir, protéger font aussi partie du système.

2565

Parce que c'est un droit acquis. Donc moi, étant un résident et citoyen de la ville de Montréal, j'ai le droit d'être protégé, de me faire servir. Qu'est-ce que vous en pensez?

Oui ? Non ?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

C'est clair.

2570

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Bien sûr.

2575

M. RITO JOSEPH :

Voilà, voilà. On s'entend là-dessus au moins.

2580

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

C'est pour ça qu'on dit « le serviteur public ».

2585

M. RITO JOSEPH :

Voilà. On s'entend là-dessus.

Sauf que qu'est-ce qui arrive lorsque le « serviteur public » non seulement n'est pas là pour servir, mais en plus est là pour doubler, tripler parfois même quadrupler l'oppression. Qu'est-ce que ça devient? Quels sont les outils qui sont mis en place pour que cet agent... Je ne

2590 veux pas seulement prendre son numéro de matricule, mais qu'est-ce qu'il va se passer avec lui après qu'il ait interpellé 4, 5, 10, 15 jeunes en une semaine, un mois? Cinquante, soixantaine de jeunes un an. 200, 300, qui passent une carrière à faire ça.

2595 Les plus violents connus, ma génération les connaît, les plus jeunes les connaissent. Qu'est-ce qu'il va se passer avec ceux-là que ça fait 15-20 ans qu'ils sont dans la rue, ils font la pluie et le beau temps. Et on est à leur merci. Qu'est-ce qu'il va se passer? Est-ce qu'il va y avoir des sanctions qui vont être prises?

2600 Oui des sanctions, mais est-ce qu'il y aura une étape concrète? Parce que la personne... Parce que nous on subit de l'abus psychologique, du harcèlement mental. Et j'entends très peu parler de cet aspect des choses.

2605 Et c'est là que je vous dis que le processus de déshumanisation est mis en place. Parce que même quand on nous dit oui, il faut en parler, même quand on nous dit oui ... Qu'est-ce qui est vraiment mis en place pour s'assurer que cette situation-là, même si elle n'est pas empêchée, ça va être diminué dans les annales, dans les archives?

C'est pour ça que je suis là en fait. Moi, je n'ai pas beaucoup de solutions. Mais je sais une chose : avec la volonté on peut faire quelque chose, on peut amener un changement.

2610 Est-ce que vraiment ces policiers qui sont dans la rue, est-ce que vraiment ils sont assez compétents pour faire le travail?

2615 Est-ce qu'ils ont la compréhension des personnes qui sont en place, des personnes du peuple qu'ils sont en train de servir? Est-ce que même ils sont dans l'intérêt des gens?

Qu'est-ce qu'on leur apprend lorsqu'ils sont à l'École Nationale de Police? Est-ce qu'ils ont la chance de côtoyer du monde normal?

2620 Et quand je dis du monde normal, pas les profils qu'on leur apprend quand ils sont dans les forces de l'ordre, mais je parle de Monsieur et Madame tout-le-monde de Montréal de tous les jours. Qui, probablement, n'est pas une personne caucasienne. Est une personne X.

2625 Est-ce que c'est normal de toujours avoir à craindre le pire lorsqu'on est en train de vivre une vie honnête?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Est-ce que vous voulez qu'on échange un peu ?

2630 **M. RITO JOSEPH :**

Je suis ouvert à l'échange.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2635 Je ne veux pas vous interrompre, est-ce que vous aviez un autre point ou deux à nous dire? C'est simplement parce que si vous voulez qu'on garde un petit peu de temps, je suis sûre que mes collègues ont des questions à vous poser.

2640 **M. RITO JOSEPH :**

C'est correct. Oui, il n'y a pas de problème.

2645 Je veux, en fait, une des choses importantes, c'est sur l'aspect éducationnel. Qu'est-ce qu'on devrait faire? Qu'est-ce qu'on devrait apprendre ou qu'est-ce qu'on n'apprend pas à ces agents ou ces personnes qui font partie des forces de l'ordre? Qu'est-ce qui leur manque dans leur éducation?

2650 Qu'est-ce qu'on leur transmet qui fait en sorte que lorsqu'ils sont dans la rue, ils ont une mission quelconque qui n'est pas toujours de protéger et servir?

2655 Mais parfois c'est voilà, je veux m'assurer que cette personne-là, à cause que c'est une personne noire ou que c'est une personne racisée ou une minorité, bon ce n'est pas un terme que j'aime mais... À cause que cette personne, à cause de son image, de son look, de son physique, je dois m'assurer que cette personne ne cause aucun tort à la société.

Comment on fait pour déconstruire ça? Qu'est-ce qui va être mis en place? Qu'est-ce qui va être mis en place? Je ne sais pas moi, quels seront les programmes?

2660 Qu'est-ce qui va faire qu'à partir de maintenant il y aura un résultat? Parce que ce n'est pas quelque chose qui date d'aujourd'hui. Anthony Griffin c'est fait tirer en 87, Marcellus François en 91. Puis, on peut parler des années 90, des années 2000, on peut parler jusqu'à récemment. C'est ça, Régis en 2007, Magloire. Voilà, c'est quoi en fait la situation? Nicholas Gibbs jusqu'à très récemment.

2665 Mais toutes ces personnes, tous ces officiers, ils ont tous été acquittés. 100 % d'entre eux. Donc 100 % c'est jamais leur faute.

2670 Maintenant, imaginez vous, vous avez des enfants que vous élevez dans cette société-là. À n'importe quel moment quelque chose peut leur arriver et ce seront eux les coupables, ce seront eux les fautifs.

2675 Je pense à un moment donné est-ce qu'on doit faire un ..., est-ce qu'on doit se regarder dans le miroir et voir qu'il y a une faille quelque part?

Est-ce que c'est dans notre perception des choses? Est-ce que c'est dans ce qu'on nous a appris? Est-ce que c'est dans notre approche de la vie? Est-ce que c'est parce qu'on manque ou parce qu'on a quelque chose en trop?

2680 Mais il y a une faille quelque part parce que je refuse de croire que dans 100 % des cas, lorsque quelqu'un est victime d'abus policier, la personne est coupable ou bien le policier est acquitté. Et encore une fois, je ne viens pas ici pour parler contre la police, ni contre le système.

2685 Ce n'est pas quelque chose que j'aime faire personnellement ce que je fais en ce moment. Parce que croyez-le ou non, moi aussi je fais partie de ces personnes-là qui sont sceptiques.

2690 Et je vous dis ça en toute franchise. Parce qu'avec les années, on a beau parler, on a beau oui, on a beau en parler, on a beau le voir, on a beau le vivre, quel est la prochaine étape? Et c'est ça mon souci en fait. C'est ça mon vrai souci.

C'est que moi j'aimerais m'assurer que si quelqu'un commet une infraction envers un citoyen, sur quoi le citoyen peut s'appuyer pour s'assurer que « oui regardez, je fais confiance à ma ville, je fais confiance à mon système, je fais confiance à mon corps de police. »

2695 La personne qui m'a abusé va payer. Pas juste de dire oui la personne sera suspendue sans solde. Ça dépend de la gravité des choses, peut-être que cette personne n'a pas le droit d'exercer ce métier. Peut-être que ce métier est trop pour elle psychologiquement, mentalement, spirituellement même.

2700 Moi je suis là pour voir quel type de solutions on peut trouver. Moi ce que j'offre c'est par rapport à l'éducation.

2705 Il y a une histoire ici au Canada, au Québec, à Montréal dont on ne parle pas beaucoup avec les communautés noires que ce soit par rapport à Marie Joseph Angélique, que ce soit par rapport à l'exode de Grant, que ce soit par rapport à la Petite-Bourgogne, comment la communauté noire a pris naissance, que ce soit par rapport au Canada en général, maritime. Il y a un aspect des choses, il y a une approche qu'on refuse de prendre. Et je pense qu'en prenant cette approche-là, ça pourrait nous aider à avoir un minimum de compréhension.

2710 Mais si on ne prend pas cette approche-là, parce que veut/veut pas, c'est pas d'aujourd'hui qu'il y a des noirs au Canada, ni au Québec, ni à Montréal. Ça fait plus de 50 ans, ça fait plus de 100 ans, ça fait plus que 200 ans, ça fait plus que 300 ans. Le premier homme noir enregistré au Canada est Mathieu da Costa en 1604 avant la construction de la ville de Québec en 1608.

2715 Donc la faille à quelque part elle est où? Est-ce que c'est ce qu'on ne nous apprend pas? Est-ce que c'est ce qu'on nous fait comprendre?

2720 Comment on s'arrange pour prendre une prochaine étape? Est-ce qu'on veut élever nos enfants dans ces circonstances-là?

Voilà. Donc comme vous dites que vous voulez échanger. Mais en passant sachez que je ne suis pas en train de vous pointer du doigt.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2725 Non, on ne sent pas pointé du doigt, Monsieur. Non, non. On comprend parfaitement votre niveau d'exaspération par moment et d'inquiétude face à l'avenir. Je peux tout à fait... je fais beaucoup d'empathie avec vous et il y a de quoi, vous savez il y a beaucoup de personnes qui sont passées devant nous. On est à peu près à mi-course des auditions de mémoire, mais on a quand même travaillé beaucoup en arrondissement et partout. Beaucoup de personnes ont relevé ça, c'est un secret pour personne.

2730 Le déni, l'imputabilité et qu'il y ait un vrai parcours simplifié pour les plaintes. Trois éléments dont on parle continuellement, qui si elles finissaient par être établies et acceptées
2735 pourraient améliorer au moins l'état de la situation.

Ce que vous apportez au plan de l'éducation et de l'histoire de tous ces descendants, afro-descendants qui sont au Canada depuis si longtemps dont on ne connaît pas l'Histoire,

2740 qu'on n'enseigne pas cette histoire-là. Vous avez raison que c'est un manquement épouvantable à notre culture. Comme il y a un manquement aussi autour de l'histoire des Premières Nations, c'est du même acabit.

2745 Des solutions, bien il y en a qui émergent. Il y a des chercheurs qui vont venir nous rencontrer et qui ont déjà déposé des rapports qui ont été capables d'apporter des chiffres.

M. RITO JOSEPH :

Une question par contre.

2750 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Oui?

M. RITO JOSEPH :

2755 Les chercheurs en question qui sont...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2760 On parle du Rapport Harmonie.

M. RITO JOSEPH :

2765 ... qui viennent avec des pistes de solutions. Est-ce que ces chercheurs ont côtoyé les personnes qui ont vécu lesdites situations?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2770

Ils les ont interviewés.

M. RITO JOSEPH :

2775

Parfait.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2780

Visiblement. Je pense bien. On le saura plus. Est-ce que mes collègues vous avez une question pour Monsieur, Maryse?

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2785

Et Jean-François aussi.

En fait quand vous parlez d'éducation des policiers, vous parlez, je pense que vous ne parlez pas seulement de la formation ad hoc qu'ils peuvent avoir alors qu'ils sont déjà en poste, mais vous référez probablement à l'école parce que vous avez parlé de l'École Nationale de Police.

2790

Et, je suis en train de penser à quelque chose, c'est-à-dire que l'embauche des policiers du SPVM se fait globalement à partir de l'École Nationale de Police, il y a très peu de ce qu'ils appellent des contractuels, c'est comme ça qu'on les appelle?

2795

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Des conventionnels.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2800

Les conventionnels qui ont un chemin différent. Donc, l'École Nationale de Police c'est le grand bassin d'où sortent les policiers qui sortent de toutes les régions avec toute sorte d'expérience.

2805

Pensez-vous que ce serait quelque chose de pertinent que la ville de Montréal demande pour qu'on puisse accéder à son service de police que les gens aient reçu une formation particulière de Nicolet?

2810

C'est quelque chose qui me vient parce notre mandat c'est à l'intérieur des compétences de la ville. La ville ne peut pas obliger Nicolet à changer son programme d'éducation, mais la ville pourrait peut-être et je ne sais pas si c'est vérifiable, demander que pour accéder au poste de policier, il y ait un petit plus pour les policiers de Montréal.

2815

Est-ce que vous pensez que, on n'a pas défini le petit plus, mais que cela puisse aider?

M. RITO JOSEPH :

2820

Oui, je pense que c'est plausible en fait. Je crois aussi que c'est quelque chose de mandatoire parce qu'il y a une chose qui est très importante, c'est de comprendre la communauté qu'on doit servir. Et je pense que souvent il y a des ambiguïtés qui surgissent, c'est parce que voilà il y a cette fenêtre qui est parfois un manque de compréhension. Peut-être que parfois ce manque de compréhension peut aller des deux bords, je n'en disconviens pas, mais je pense que la majeure partie du temps il y a une perception préétablie qui joue sur l'approche du policier envers le citoyen.

2825

Bon je ne sais pas à quel niveau, à quel degré maintenant on peut emmener ce changement dans Nicolet ou que ce soit, je ne sais pas moi, un chapitre, un programme, une

formation, ... Ce sera à la ville de Montréal ou peut-être bon, ce sera à ceux qui seront à la prochaine étape de voir ça.

2830

Mais je crois pertinemment que oui, pour être policier à Montréal, il faut savoir c'est quoi Montréal, il faut connaître Montréal, il faut savoir c'est quoi vivre à Montréal. Il faut côtoyer Montréal, je ne sais pas ce qu'on apprend à Nicolet, je ne dirai pas que ce n'est pas bon, je ne dirai pas que ce n'est pas adéquat, mais je ne sais pas si ça fit vraiment avec le contexte montréalais.

2835

Parce que souvent... Voilà, moi ce qui m'importe beaucoup, c'est les situations où c'est autour on va dire, ... Comment je pourrais dire ça? Parce que j'essaie d'utiliser les bons mots vous voyez. En anglais, il y a le terme *to de-escalate*.

2840

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Oui. Je comprends.

2845

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Désescalader.

2850

M. RITO JOSEPH :

Désescalader, voilà, si on peut dire ça comme ça. On va dire désescalader.

2855

Puis, qu'est-ce qu'on apprend vraiment pour désescalader? Parce qu'on sent toujours la rigidité, on sent toujours que le moins qu'on voudrait, même pas nécessairement se défendre, mais juste agir en personne à part entière. Ça escalade rapidement et c'est jamais dans notre intérêt quand ça escalade.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2860 Vous savez une des choses qu'on nous a proposée, je ne sais pas si c'était hier ou avant-hier, c'était que les policiers habitent dans les quartiers autour des postes de quartier qui les embauchaient. Et qu'on leur facilite même, qu'il y ait des conditions pour leur donner le goût d'habiter là, pour être plus en contact avec la population.

2865 Qu'est-ce que vous pensez de ça?

M. RITO JOSEPH :

2870 C'est pas mauvais non plus. C'est pas mauvais dans le sens où les gens de la communauté seraient plus en confiance de côtoyer quelqu'un qu'elle voit dans son quotidien et qui n'a pas toujours ce rapport. Que la personne puisse oui être un policier, mais la personne peut aussi être ton voisin qui vient à ton barbecue.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2875 Jean-François et Judy?

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

2880 Oui, je vais avoir une question assez précise et un peu instrumentale à vous poser, et croyez bien que c'est pas parce que je néglige le contexte global que vous avez très bien présenté et pour faire un peu du chemin ce que ma collègue a constaté de votre intervention, vous avez passé en revue plein de choses sur lesquelles nous savons qu'il doit y avoir des changements : processus de plainte, vous avez parlé de sanctions, vous avez parlé d'évaluation,
2885 vous avez parlé d'éducation et de formation. Tous des éléments de la problématique.

2890 Ma question précise est très simple parce que ça a été évoqué dans le témoignage d'un organisme au tout début de notre consultation, et c'est sur la question du port des caméras portatives. Il y a eu une discussion publique il y a quelques mois, moi j'ai suivi ça un peu de loin, et je sais qu'il y a un rapport qui a surgi et il y a eu un accueil un peu mitigé à gauche et à droite de cette suggestion-là. Et moi, je cherche à bien comprendre un peu les tenants et aboutissants de cet aspect-là.

2895 Est-ce que ça peut être un élément de réponse? Je comprends que c'est très technique, très instrumental, mais est-ce que c'est quelque chose dont on devrait tenir compte dans une discussion sur le profilage racial en vue de proposer des solutions?

M. RITO JOSEPH :

2900 Donc, vous parlez que les agents de police aient une caméra portative?

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

2905 Oui.

M. RITO JOSEPH :

2910 Moi, je vais être franc avec vous. N'importe quelle personne qui vient avec une solution, qui a la volonté de faire partie de cette solution, qui veut solutionner, ce sera toujours positif. C'est sûr et certain que si on se dit oui on va mettre des caméras et peut-être que ça pourra capter certaines scènes ou ça pourra peut-être nous instruire ou ça pourra nous démontrer certaines choses qu'on veut prouver, je suis pour.

2915 Mais je pense qu'au-delà de la caméra, il y a l'individu qui va porter cette caméra. Et moi, mon discours c'est plus par rapport à qu'est-ce qu'on fait pour toucher l'individu directement parce que cet individu va avoir un impact direct sur la personne qu'elle va interpeler.

Et, oui, ce n'est pas mauvais la caméra. Parfois on le voit même dans certaines scènes. Le policier se fait filmer et puis il est comme « Eh, regarde-là, je me fais filmer ». Et puis, rendu là, j'ai la confiance que quand ce sera ma parole contre ta parole, ce sera moi qui aura le dessus.

2920

Donc je ne suis pas contre les caméras, je suis pour, mais est-ce que vraiment c'est ça la solution? Est-ce qu'on veut solutionner avec l'individu qui est un policier ou bien est-ce qu'on se dit peut-être en mettant plus de technologies on aura plus de réponses?

2925

Moi je pense que c'est mieux de solutionner avec l'individu, mais je ne suis pas contre le port de la caméra non plus.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2930

D'accord. Judy?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2935

Dans le même sens que la question de madame Alcindor sur qu'est-ce qui est enseigné à l'École Nationale de Police et au Cégep, est-ce que vous pensez que peut-être ce serait une bonne idée ou se serait à propos que la ville entretienne avec ses institutions, avec notamment les commissariats de police, sur la façon de procéder à titre d'exemple, sur les politiques qui sont enseignées et la façon de faire des policiers dans les écoles.

2940

Par exemple, les policiers fonctionnent selon une grille qui s'appelle, je ne me souviens pas le nom, « Usage de l'emploi de force », et là il y a des gradations de l'emploi de force. Et est-ce que ces façons de fonctionner ou ces grilles devraient être analysées en fonction de discrimination systémique que ça peut produire à titre d'exemple, disons je dis presque n'importe quoi, mais d'abord il y a une personne qu'on a interpellée, disons un homme noir est interpellé dans la rue, la personne leur dit : « Pourquoi vous m'arrêtez? Je n'ai rien fait ». Puis là, on tombe

2945

au grade 2 de la grille, avant on était juste à l'interpellation, et là ah résistance. Alors, vous comprenez l'usage de force, on est déjà dans un autre niveau d'usage, d'emploi de la force.

2950 Alors, je reviens, est-ce que la ville, pensez-vous que ce serait une idée intéressante que la ville entretienne avec les instituts policiers pour faire cette analyse de leur politique? Comment leur politique, leur façon de faire peut produire une discrimination, peut-être inconsciente, systémique sur les populations racisées.

M. RITO JOSEPH :

2955 Pour empêcher aussi des niveaux d'escalassions, je pense aussi que les policiers doivent aussi se faire évaluer. Je pense aussi qu'on doit évaluer l'aspect mental des policiers, l'aspect psychologique. Je pense qu'au même titre que les citoyens, il y a une grille d'évaluation pour les citoyens, il doit y en avoir une pour les policiers aussi.

2960 Donc je pense que si ça marche comme ça, je pense que la ville pourrait aussi, nous aussi à la grille on se fait interpellé. Le policier nous demande de nous identifier. Est-ce qu'on a commis une infraction? Est-ce qu'on a fait quelque chose de mal? Est-ce qu'on est en tort? Sinon, non j'ai pas à m'identifier. Maintenant si je ne m'identifie pas, est-ce que le policier comprend ou bien le policier persiste? Quelle est la prochaine option sur la grille?

2970 Si la grille peut aller dans les deux sens, je ne suis pas contre. Comme je vous ait dit, moi je suis pour les solutions. Mais si la grille est juste, voilà, c'est sens unique puis le policier bon il a fait son processus et puis, bon ça n'a pas donné ce résultat-là, et puis bon il a suivi le processus malheureusement.

Encore une fois, ce ne sera pas par rapport à l'humain. Ce sera par rapport à ce qui est écrit soit sur le papier ou par rapport à ce qu'on essaie de mettre en place.

2975 Donc, je pense que la ville doit jouer un rôle crucial, mais j'ai l'impression que la ville, je ne sais pas... Et encore une fois, moi je ne suis pas là pour parler sur les histoires de la police ou de la ville, moi je suis là pour parler de profilage racial. Ça s'adonne que ça a un rapport avec la police et la ville. Si la ville veut vraiment trouver une solution, le port de la caméra, la grille d'évaluation, les policiers qui sont dans la communauté, l'historique, l'éducation, la formation, 2980 tout ça fait partie de la solution.

 Mais, si on en prend une et on se dit ça c'est meilleur que les autres, alors malheureusement on se donne moins de chance.

2985 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

 Habib?

2990 **M. HABIB EL-HAGE, commissaire :**

 C'est très bien, je vous entends et mes collègues l'ont dit aussi, la question... Il y a plusieurs choses.

2995 L'éducation. Dans les Cégep, il se donne des cours sur les relations interculturelles, il se fait beaucoup de programmes ou de projets dans la ville. Par exemple, la police communautaire qui était un projet, apparemment ça fonctionne. Je ne sais pas, c'est ce qu'on a entendu. Il y a du rapprochement qui se fait entre policiers et jeunes dans certains quartiers.

3000 Selon vous, y a-t-il, est-ce qu'on peut faire mieux encore et qu'est-ce qu'on peut faire? Dans ce type de projet. C'est-à-dire de rapprochement, de projet de contact avec les jeunes et les communautés.

3005 **M. RITO JOSEPH :**

On peut écouter la voix des gens, la voix du peuple. On peut demander aux gens qu'est-ce qu'ils veulent, qu'est-ce qu'ils aiment, qu'est-ce qu'ils n'aiment pas. C'est quel policier qui... Parce que vous savez, il y a des noms qui reviennent. Lorsque la situation s'est passée à Montréal-Nord avec Freddy Villanueva, ce policier ce n'était pas sa première infraction ou sa première intervention de la sorte. Maintenant, c'est de savoir qu'est-ce qu'on peut faire?

On peut se soucier de ce que les gens veulent. On peut leur demander ce qu'ils vivent. On peut leur demander qu'est-ce qui n'est pas bon par rapport aux services qu'ils reçoivent. On peut solutionner avec les gens.

Qu'est-ce qu'on peut faire? On peut avoir une approche directe avec les gens et savoir, bon regardez, on va trouver une solution ensemble. Et cette fois-ci aussi responsabiliser pas non seulement les policiers, mais les personnes qui vivent dans ces communautés.

Moi je pense qu'il doit y avoir une forme de cohésion parce que s'il n'y a pas cette forme de cohésion, ça finit toujours par être une relation oppresseur et oppressé.

3025 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Ça va être la parole qui va terminer notre entretien aujourd'hui. Merci beaucoup, Monsieur Joseph.

3030 **M. RITO JOSEPH :**

Merci à vous.

3035 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Merci beaucoup.

3040 Alors, chers amis, c'est ici que notre séance se termine. Merci à vous et on se retrouve
lundi pour une autre journée d'audition de mémoire.

Merci et bonne nuit.

AJOURNEMENT

3045

* * *

3050 Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office
que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages
et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie.

Cindy Lavertu